

1984

4

DIPLÔME DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Brigitte Chandru  
Thomas Poussoumandji

La section enfantine  
de la Part-Dieu:  
organisation,  
fonctionnement,  
public utilisateur.

ANNEE :1984

20<sup>ème</sup> PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Brigitte CHANDRU

Thomas POUSSOUMANDJI

LA SECTION ENFANTINE DE LA PART-DIEU :

ORGANISATION,

FONCTIONNEMENT,

PUBLIC UTILISATEUR .



Directeur de Mémoire

Monsieur Marc MICHALET

Conservateur à la Bibliothèque de la Part-Dieu

Année 1984 : 20 ème Promotion

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

CHANDRU (Brigitte).

La section enfantine de la Part-Dieu : organisation, fonctionnement, public utilisateur : mémoire/présenté par Brigitte Chandru, Thomas Poussoumandji. -

Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1984 - III - 43 f., [13] f. : ill. en coul. ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : Villeurbanne : 1984 :

Bibliothèque enfantine, organisation, France, Lyon.

Bibliothèque enfantine, fonctionnement, France, Lyon.

Bibliothèque enfantine, utilisateur, France, Lyon.

POUSSOUMANDJI (Thomas)

Description bibliothéconomique d'une section enfantine au regard de son organisation interne, de sa gestion, son fonctionnement doublée d'une enquête auprès du public utilisateur visant à sonder ses besoins et l'usage qu'il fait d'une bibliothèque.

# T A B L E     D E S     M A T I E R E S

- - - - -

INTRODUCTION	p. I- II
<b>I - <u>ORGANISATION DE LA BIBLIOTHEQUE</u></b>	
A) Présentation	p. 1
- Historique	p. 1
- Situation géographique de la bibliothèque : une implantation originale et stratégique au coeur du tissu urbain	p. 1
- Création de la bibliothèque	p. 3
B) Situation et organisation spatiale de la section enfants	p. 3
C) Budget	p. 8
D) Fonds	p. 9
E) Classement	p. II
F) Inscription	p. I3
<b>II - <u>FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE</u></b>	
A) Prêt	p. I4
1) Prêt individuel	p. I4
2) Prêt collectif	p. I4
3) Système de prêt	p. I5
4) Analyse des statistiques de prêt au cours de l'année 1983	p. I6

B) Le personnel de la section enfants	p. 19
C) Choix des documents	p. 20
1° - Choix des livres	p. 20
a) La réunion des offices	p. 20
b) Les revues sélectives analytiques de livres pour enfants	p. 20
c) Complémentarité des deux canaux d'information et politique d'acquisition	p. 21
2° - Choix des disques	p. 22
D) Acquisition des documents	p. 23
E) Reliure	p. 23
F) Animation	p. 25
III - <u>PUBLIC UTILISATEUR</u>	
A) Comportement des lecteurs tel qu'il peut être observé au sein de la salle des enfants	p. 28
B) Enquête : prob lèmes méthodiques	p. 30
1° - Caractéristiques de la population	p. 30
2° - Le questionnaire	p. 32
3° - Procédure	p. 32
C) Résultats de l'enquête d'après la grille d'analyse de contenu des questionnaires : synthèse	p. 33
CONCLUSION	p. 42

I N T R O D U C T I O N

## INTRODUCTION

Initialement, le développement des bibliothèques pour enfants a été étroitement lié à l'institution scolaire en France. En effet, avant la première guerre mondiale, les seules bibliothèques proposées aux enfants étaient des bibliothèques scolaires où l'instituteur jouait le rôle de bibliothécaire.

Mais après 1918, comme le montrent Geneviève PATTE <sup>(a)</sup> ainsi que Guy BAUDIN, c'est aux Etats-Unis que la France "doit l'existence de ses premières authentiques bibliothèques et sections pour la jeunesse" <sup>(b)</sup> : dans le cadre de la coopération franco-américaine, on s'est affranchi de cette conception scolaire du livre, considéré comme un outil purement pédagogique et didactique pour la troquer contre une conception plus anglosaxonne - celle qui repose sur le plaisir du texte, qui accorde une importance accrue au choix d'ouvrages tout en autonomisant l'enfant qu'on considère comme un lecteur responsable à part entière.

C'est dans cet esprit qu'a été créée, par un Comité Américain, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, en 1924 - à cette même époque, on assurait aux U.S.A sous forme de stages, la formation d'un personnel français en vue de sa spécialisation <sup>(c)</sup>. De même, en 1965, émerge à Clamart, une bibliothèque-pilote : la Joie par les livres qui est à la base d'une nouvelle conception pédagogique des bibliothèques enfantines.

Dès lors les sections enfantines n'ont cessé de se développer dans toute la France, sous forme de simples coins de lecture ménagés à l'intention des enfants au sein du secteur adulte, pour devenir plus tard de véritables biblio-

(a) PATTE (Geneviève). - Laissez les lire ! Paris : Ed. ouvrières, 1983

(b) BAUDIN (Guy). - Origines et développement des bibliothèques publiques pour la jeunesse. Medi@th. publiques. 1977, II, n° 42

(c) ibid.



thèques pour la jeunesse, autonomes. Ce développement, s'il est en bonne voie, est cependant loin d'être homogène sur l'ensemble du territoire français et parachevé, puisqu'en 1973 encore 13 % des bibliothèques municipales n'assuraient aucune fonction de prêt aux enfants !

Pourtant, depuis quelques années, l'évolution va dans le sens d'une nette amélioration : multiplication de sections spécifiquement enfantines, installées dans un local indépendant et approprié.

Créée dans les années 1970, celle de la Part-Dieu en est un exemple ; il nous importait de savoir sous quel visage se présentait une section enfantine en 1984; nous avons choisi de la décrire en toute concrétude, telle que nous l'appréhendions, l'observions lors de nos visites à l'intérieur de ses murs.

La bibliothèque centrale de la Part-Dieu coiffe en outre onze annexes enfantines dans l'agglomération lyonnaise, mais n'ayant aucune visée comparative, nous nous sommes limités à la seule description de la bibliothèque enfantine centrale de la Part-Dieu. Nous étions en effet très curieux de connaître comment était organisée une bibliothèque pour enfants sur le plan spatial, budgétaire, documentaire et qu~~el~~les en étaient les modalités de fonctionnement au jour le jour : prêt, choix de documents, acquisitions, animation, sans négliger l'aspect humain : personnel et public utilisateur - puisque notre motivation profonde à entreprendre cette recherche, était centrée sur l'étude d'un public spécifique comme l'est celui des enfants, notre objectif étant de cerner ses besoins propres et de déterminer dans quelle mesure la bibliothèque y répond.

A cet égard, nous tenons à remercier  
M. Marc MICHALET, conservateur de la section enfants de la  
bibliothèque centrale de la Part-Dieu, qui nous a apporté,  
avec une grande disponibilité, une aide cordiale et éclair-  
rante ; ainsi que le personnel de la salle des enfants qui  
nous a accueillis lors de nos visites.

## I - ORGANISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

### A) Présentation

#### Historique

La bibliothèque municipale s'est installée, en 1911, dans les bâtiments de l'Archevêché de la Cathédrale Saint Jean et elle y demeura jusqu'en 1973.

Le 18 juillet 1966, la Municipalité de Lyon décida, dans le cadre de l'opération de la Part-Dieu, la construction d'une nouvelle bibliothèque de 27 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Le 25 octobre 1967, le Ministère de l'Éducation Nationale acceptait de subventionner une première tranche de 16 500 m<sup>2</sup>. Le 27 septembre 1969, il prenait l'engagement de subventionner sur le budget de 1970 une seconde tranche de 3 000 m<sup>2</sup>. Le chantier de construction a été ouvert au mois de novembre 1969, le coût étant de 39 millions de francs (francs 1973) et celui de l'équipement de 6 millions. La subvention de l'État a été de 12 millions de francs. Le nombre de places dans les salles de travail est d'environ 600 au lieu de 1 000 initialement prévu. C'est le 6 décembre 1972 que la bibliothèque municipale s'est installée dans les nouveaux locaux de la Part-Dieu.

#### Situation géographique de la bibliothèque : une implantation originale et stratégique au coeur du tissu urbain

Deuxième métropole administrative et économique française, soucieuse de contrebalancer l'influence de Paris, la ville de Lyon s'est dotée avec la Part-Dieu d'un centre tertiaire, culturel et commercial de grande envergure.

Centre d'affaires de 200 000 m<sup>2</sup> de bureaux que se partagent les sièges de nombreuses sociétés françaises, étrangères ou multinationales, centre administratif de 200 000 m<sup>2</sup> où se trouvent réunies les administrations locales, départementales et régionales, centre commercial de 110 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, c'est dans cet environnement caractérisé que la Bibliothèque Centrale de Lyon a choisi de s'implanter.

Elle occupe donc une position tout à fait particulière et intéressante : de par sa proximité avec le pôle commercial qui draine un flot humain important, elle optimalise ses chances d'être fréquentée par un public qui ne lui est pas naturel - ce phénomène est d'autant plus favorable à la diffusion de la lecture (au sein des différentes couches de la société par exemple) s'il s'exerce sur un public jeune, enfantin, public adulte de demain engendrant lui-même peut être ... des lecteurs ...

Mais cette implantation qui peut être un atout, peut aussi constituer un avatar dans la mesure où, juxtaposant le centre commercial, la bibliothèque enfantine est susceptible d'être assimilée à une garderie par des parents peu scrupuleux, désireux de faire leurs courses en toute tranquillité : elle est d'ailleurs utilisée comme telle, le samedi après midi par une minorité de parents : ce qui est dommageable à la fois :

- pour le bibliothécaire qui, de par sa formation, n'a pas à remplir cette fonction-là

- pour l'enfant qui, déposé là sans l'avoir nécessairement sollicité, peut associer le lieu bibliothèque à la contrainte ou à la consommation, si ses parents errants ne lui ont pas indiqué précisément le temps qu'il devait y passer (quand il est défini ! ...) : l'enfant se voit donc "contraint d'utiliser rapidement la bibliothèque en simple consommateur sans vraiment participer à sa vie" (I)

(I) PATTE (Geneviève). - Laissez les lire ! - Paris : Ed. Ouvrières, 1983

### Création de la bibliothèque pour enfants

Etablie sur une vaste superficie (370 m<sup>2</sup> au total dont 300 sont impartis à la salle des enfants), la bibliothèque pour enfants n'a été ouverte qu'en janvier 1975. c'est à dire deux ans après l'implantation de la Bibliothèque Centrale à la Part-Dieu.

C'est BORGEAUD, principal fabricant de matériel d'équipement pour bibliothèques, qui a dressé les plans d'implantation du mobilier, dont il était lui-même pourvoyeur ; tandis que le décorateur, M. ARRIVETZ, a été chargé de concevoir divers accessoires (banquettes, portemanteaux etc ...) de même que de procéder au choix harmonieux des tons de la salle. l'un des objectifs étant de donner le jour à un lieu qui soit le plus esthétique, le plus agréable possible, où l'on sente bien, tout en ayant l'égal souci qu'il soit fonctionnel.

#### B) Situation et organisation spatiales de la section enfants

La spécificité de la section enfantine s'illustre aussi sur le plan spatial ; bien qu'au sein de la bibliothèque de la Part-Dieu, elle occupe une position qui la singularise par rapport aux autres sections : c'est une bibliothèque souterraine ou plus exactement "à rez de jardin"; on y accède par de larges escaliers descendants qui débouchent sur un hall d'entrée ménagé à l'attente des parents - il est aussi occasionnellement utilisé pour abriter des expositions ponctuelles destinées aux enfants.

Le hall dépassé, quelques marches franchies, nous voici dans la salle des enfants proprement dite ; à gauche de la porte, une rampe latérale est prévue à l'inten-

tion des handicapés moteurs et des mamans encombrées de poussettes : elles les déposeront au vestiaire-porte-manteaux - totalement intégré à la pièce - qui accueille un troupeau de manteaux, toutes tailles, toutes couleurs, toutes textures ...

Un rapide coup d'oeil laisse entrevoir un ensemble spacieux, harmonieux, reposant et chaud. Observons maintenant, détaillons, nous nous apercevons que bon nombre de critères qui font dire d'une bibliothèque qu'elle est "idéale" sont ici respectés : deux de nos collègues<sup>(2)</sup> qui avaient donné pour consigne à un grand nombre (156) d'enfants et adolescents d'imaginer la bibliothèque idéale, ont dressé, après analyse de leurs dessins et commentaires, une liste de caractéristiques de la "bibliothèque rêvée" ; à cet égard, la bibliothèque de la Part Dieu répond de manière assez satisfaisante aux besoins et à l'imaginaire de l'enfant, de l'adolescent ; nous y retrouvons l'illustration de bon nombre de voeux formulés par les enfants :

\* Une adolescente tapisse les murs de sa bibliothèque "d'un tissu qui réchauffe le coeur"<sup>(3)</sup> ; à la Part Dieu, sols et murs sont duvetés de moquettes aux couleurs chaudes caramel et abricot - l'analyse des dessins d'enfants révèle, en outre, une nette prédominance de tons approchants : or, orange, ocre, jaune, marron) la décoration murale est complétée par une série d'affiches aux thèmes différents, aux couleurs suffisamment vives et saisissantes pour susciter la curiosité des plus petits qui ne manquent pas d'y apposer une main captive et gourmande. Un choix de masques, dessins réalisés par les enfants, peintures collectives agrémentent également la salle et ... plus insolite, la présence de poissons évoluant à hauteur de "petit homme" dans de vastes aquariums bleus.

(2) GEILLON (Michelle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent leur bibliothèque . - Villeurbanne: ENSB, 1977

(3) ibid.



\* Enfants et adolescents attendent du mobilier qu'il soit "doux et moelleux"; ils sont unanimes pour réclamer "poufs, tapis, coussins, canapés, lits de mousse, fauteuils" (4). On n'a pas négligé cette aspiration au confort à la Part-Dieu puisqu'au coeur de la salle, un chevauchement de banquettes géantes, aux contours souples, laisse toute latitude corporelle aux enfants désireux d'une lecture plus détendue.

\* L'éclairage de la salle est assuré par des globes blanchâtres tantôt disposés en grappes, tantôt isolés, qui diffusent une lumière douce plus concentrée cependant quand ils coiffent les rayonnages. Il ne s'agit pas de la seule source lumineuse : de larges baies vitrées représentant un peu plus du quart des parois murales et disposées en alternance avec un panneau moqueté, laissent entrer une lumière naturelle et parfois les rayons d'un soleil ardent viennent réchauffer le corps de quelque enfant adossé contre la vitre, absorbé par la lecture d'une bande dessinée ou d'une revue le plus souvent. Les enfants et adolescents, auxquels nous faisons référence (5), évoquaient de grandes baies vitrées et choisissaient le verre et le plexiglass comme matériaux de construction ; ce qui d'après les auteurs de la recherche connotait une alliance de "solidité et de transparence permettant à la fois de voir le monde extérieur et d'en être protégé". Tel est le cas à la Part-Dieu, la salle des enfants étant à la fois :

- en retrait (position insulaire par rapport aux autres sections de la bibliothèque : on a la nette impression quand on y pénètre qu'on est dans un autre lieu)

- et tournée vers le monde extérieur de par ses larges parois vitrées qui offrent un premier

(4) GEILLON (Michelle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent leur bibliothèque. - Villeurbanne: ENSB, 1977

(5) *ibid.*

contact avec un petit jardin, avant de laisser découvrir l'architecture gigantesque du centre commercial : monstre regorgeant de badauds affairés, au pas alerte ...

\* L'organisation spatiale de la salle proprement dite obéit également au principe posé par les adolescents <sup>(6)</sup> et qui érige que la séparation entre les différentes activités souhaitées à la bibliothèque doit trouver son illustration sur le plan spatial (une place pour chaque chose et chaque chose à sa place). Ici, à la bibliothèque de la Part-Dieu, l'espace est fragmenté en trois grandes zones, dont les frontières sont nullement étanches, mais que l'agencement des rayonnages fait se détacher :

- 1) Face à l'escalier d'entrée : le coin des petits délimité :
- par une série de bacs à albums, d'un accès très aisé
  - par un petit rayonnage destiné aux premiers romans - de même qu'est prévu un casier où sont engrangés les contes
  - et enfin, par les aquariums

En son sein, au milieu d'un mobilier (pupitres, sièges etc ...) spécialement adapté à leur petite taille - la bibliothèque n'est-elle pas "une maison dont l'aménagement intérieur est à son échelle" (celle de l'enfant) ? <sup>(7)</sup> - évoluent des bambins, d'un âge quelque fois très précoce, en quête impatiente de quelque plaisir des mains, des yeux, du texte pour les plus âgés d'entre eux.

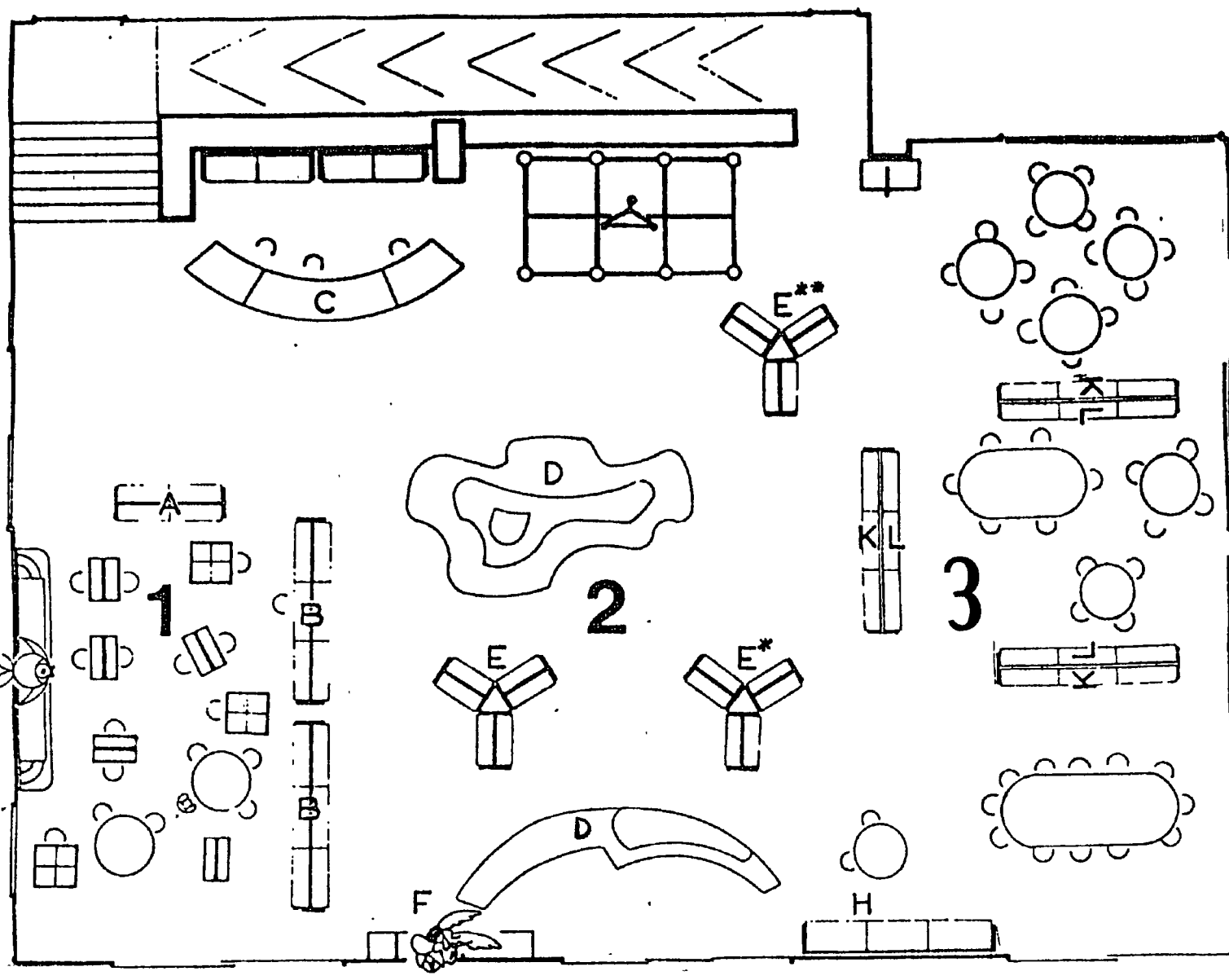
- 2) Une zone centrale beaucoup plus aérée et éclatée ; elle rassemble en effet :

- les immenses coussins
- latéralement, les présentoirs de

(6) GEILLON (Michelle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent leur bibliothèque. - Villeurbanne ENSB, 1977

(7) PATTE (Geneviève). - Laissez les lire ! Paris : ed. Ouvrières, 1983

Plan de la salle des enfants



I - COIN DES PETITS

- A) Contes et légendes
- B) Albums et images

2 - "ZONE INTERMEDIAIRE"

- C) Banque de prêt
- D) Banquettes
- E) Contes
- E\*) Romans
- E\*\*) Biographies - ouvrages en langues étrangères - Bibliothèque de travail - dossiers de presse ...
- F) Bandes dessinées
- H) Revues

3 - COIN TRAVAIL

- K) Documentaires
- L) Usuels

revues, un scrabble géant, et les casiers à bandes dessinés

- et enfin une série de rayonnages standardisés (longueur de tablette 86 cm) que leur couleur vert pomme ne manque pas de signaler ; plus de rangées classiques sévères, de successions interminables d'ouvrages qui les noient dans une même mer, mais une disposition originale, plus attrayante, en étoile qui isole les différents genres en un seul bloc :

- bloc contes
- bloc romans
- bloc poésie - théâtre - humour - livres étrangers - dossiers de presse etc ...

Les différents documents qui y sont rangés, sont susceptibles d'être consultés sur place ou empruntés et s'adressent à tout enfant lecteur, sans discrimination d'âge ; la hauteur des rayonnages les rend accessibles à tous.

3) La dernière zone correspond à l'unité documentaire insérée dans un cadre de rayonnages portant documentaires et usuels ; fréquentée par les plus âgés, elle permet une recherche documentaire susceptible d'être orientée grâce à l'utilisation potentielle de trois fichiers (un fichier systématique matières, un fichier alphabétique auteurs et anonymes, un fichier alphabétique titres) dont la proximité est censée encourager la consultation. On peut y travailler sur place : tables et chaises sont prévues à cet effet, cette unité répond en outre au besoin d'isolement, dont font preuve un certain nombre d'adolescents <sup>(8)</sup> quand ils imaginent une salle unique compartimentée par l'intermédiaire de cloisons, ménageant "des coins de recherche pour ceux qui désirent étudier" (une adolescente de 3e)

(8) GEILLON (Michelle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent de leur bibliothèque. - Villeurbanne : ENSB, 1977

Enfin, légèrement en retrait, mais dont la position stratégique permet de balayer d'un regard l'ensemble de la salle : la banque de prêt, qui, mise à part la fonction qui lui est impartie, rassemble un fonds d'ouvrages psycho-pédagogiques, destiné aux adultes éducateurs.

La description ne serait pas complète, si nous ne mentionnions pas le bureau des bibliothécaires, comportant un catalogue topographique, et les salles latérales d'animation et la discothèque. Mais nous rassurons tout de suite le lecteur, nous n'entamerons pas une description aussi détaillée de ces salles annexes !

Si nous nous sommes attardés sur l'espace et sa structure, c'est parce qu'ils conditionnent, dans une certaine mesure, les relations que l'enfant peut nouer avec ce qui l'entoure (personnes : bibliothécaires, autres enfants plus âgés, moins âgés ; objets : documents ...). Nous le verrons par la suite, l'enfant qui lit, n'est pas totalement détaché de son environnement, il y baigne : comme l'atteste l'analyse de leurs productions <sup>(9)</sup>, les enfants ont une plus forte propension à décrire l'architecture, l'espace de leur bibliothèque "idéale" plutôt que de s'attacher à sa fonctionnalité.

### C) Budget

Le budget de la bibliothèque de la Part-Dieu fait partie du budget municipal. Les mesures qui le concernent sont décidées par le Conseil Municipal et préparées, chaque année pendant la période de juin à juillet. La section enfantine ne dispose pas d'un budget spécifique ; il est imputé sur celui de la bibliothèque centrale.

(9) GEILLON (Michelle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent de leur bibliothèque. - Villeurbanne : ENSB, 1977

En 1982, le service enfant a dépensé 943 143 francs pour l'achat des documents et en 1983, 836 144,65 francs (cf tableau : Dépenses service enfants, annexe n° I). D'une façon générale, la somme destinée aux acquisitions des livres et des disques oscille entre 800 et 900 000 francs, ce qui ne représente que 15 ou 20 % du budget global d'acquisition de documents (environ 5 millions de francs). Pour l'instant, il se réduit d'année en année.

#### D) Fonds

##### Répartition du fonds en fonction des différents genres

Genres	Nombre de titres	%	Nombre de volumes	%
Albums	1364	18,16	2747	18,39
Bandes dessinées	597 } usuels: 375 } prêt : 222	7,95	906	6,06
Biographies	129	1,72	149	1
B T J*	507	6,75	507	3,39
Contes	624	8,31	1123	7,52
Documentaires	2955 } usuels: 400 } prêt : 2555	39,35	3825	25,63
Ouvrages étrangers	88	1,17	91	0,61
Romans	1191	15,86	2292	15,34
Revue	54	0,72		
Disques			3300	22,09
TOTAL	7509		14940	

\* B T J : Bibliothèque de travail pour jeunes



Le budget concédé à la section enfants lui permet de pourvoir, entre autres, aux acquisitions et de se constituer un fonds de documents d'une importance notable. Actuellement, la bibliothèque dispose de 11 640 livres (nombre de volumes) pour 7 455 titres, 3 300 disques et 54 titres de revues, dont les revues musicales ; certaines de ces revues font l'objet d'un double, triple, voire même quadruple abonnement. Le fonds comprend (voir tableau page précédente et annexes n° 2 et 3) en majorité des documentaires (25,63 %), viennent ensuite les albums avec 18,39 %, les romans (15,34%) les contes (7,52 %) et les bandes dessinées (6,06 %) enfin des ouvrages étrangers peu nombreux sont disponibles en plusieurs langues :

<u>Anglais</u>	: 32 volumes	<u>Espagnol</u>	: 18 volumes
<u>Allemand</u>	: 15 volumes	<u>Italien</u>	: 6 volumes
<u>Américain</u>	: 14 volumes	<u>Autres langues</u>	: 4 volumes
<u>Arabe</u>	: 12 volumes		

Dans la plupart des cas, il n'existe qu'un seul exemplaire par titre.

En l'absence de registre d'entrée-inventaire, nous avons été amenés à compter manuellement et avec minutie les fiches du catalogue topographique en vue de connaître le fonds existant ; la lourdeur de l'opération ne garantit en rien l'exactitude des chiffres livrés.

En 1978 (10), ce fonds, à l'exception des albums comptait 6 079 ouvrages, 2 000 disques et 25 titres de revues il comprenait 2 269 romans et contes, 3 060 documentaires et 750 bandes dessinées.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1984, on

(10) ABSALON (Michèle). - les 11 - 14 ans à la bibliothèque de la Part-Dieu. - Villeurbanne : ENSB, 1978

s'aperçoit que le fonds s'est accru en 6 ans de 2 067 volumes, soit :

I 146 romans et contes  
 765 documentaires  
 156 bandes dessinées  
 29 titres de périodiques  
 I 300 disques

ce qui représente une augmentation non négligeable dans tous les genres.

Il convient de souligner que le fonds de documents de la section enfants répond à une politique d'acquisition qui se veut très sélective, ayant pour objectif de mettre à la disposition des lecteurs des livres qui conviennent à leur goût et aux intérêts qu'ils en attendent.

#### E) Classement

Afin de permettre aux utilisateurs d'accéder rationnellement aux documents qui leur sont proposés, le fonds est réparti en divers secteurs, dont chacun est régi par un système de classement propre : les albums dans un coin, les romans et les contes dans l'autre ; les bandes dessinées sont rassemblées, les documentaires groupés par sujets, tout ceci parce que chacun de ces genres correspond à un type de demande différent que le jeune lecteur apprend facilement à distinguer. Une signalisation précise indique clairement la place de chaque genre. L'enfant, seul ou avec d'autres personnes (parents ou amis), découvre ainsi le plaisir de manipuler à sa guise une diversité de livres ou de revues. Ici, ce sont les tout petits qui feuilletent avec enthousiasme les albums mis à leur disposition dans des bacs à leur taille, ce qui ne les empêche pas de prendre aussi au hasard un livre pour

qu'on le leur lise. "Dans la plupart des sections pour enfants, les albums sont présentés de face pour laisser à l'enfant qui choisit tout le plaisir d'un contact immédiat et facile" (II). Plus loin, les plus grands, penchés sur des tiroirs, recherchent des titres d'ouvrages dans des fichiers qu'ils manipulent plus ou moins bien. Nous avons pu constater que l'enfant est capable de discernement et d'autonomie dans son choix de livres : il se sent le droit de refuser les documents que ses parents lui proposent ou essaient de lui imposer, il le fait avec une franchise telle que la bibliothécaire n'hésite pas à l'encourager. Nous en prendrons pour preuve le petit "incident" dont nous avons été témoins lors d'une de nos visites à la bibliothèque : devant la censure que l'adulte qui l'accompagnait, essayait d'imposer, un enfant s'est vivement rebellé en insistant avec colère et larmes pour emprunter le livre "défendu".

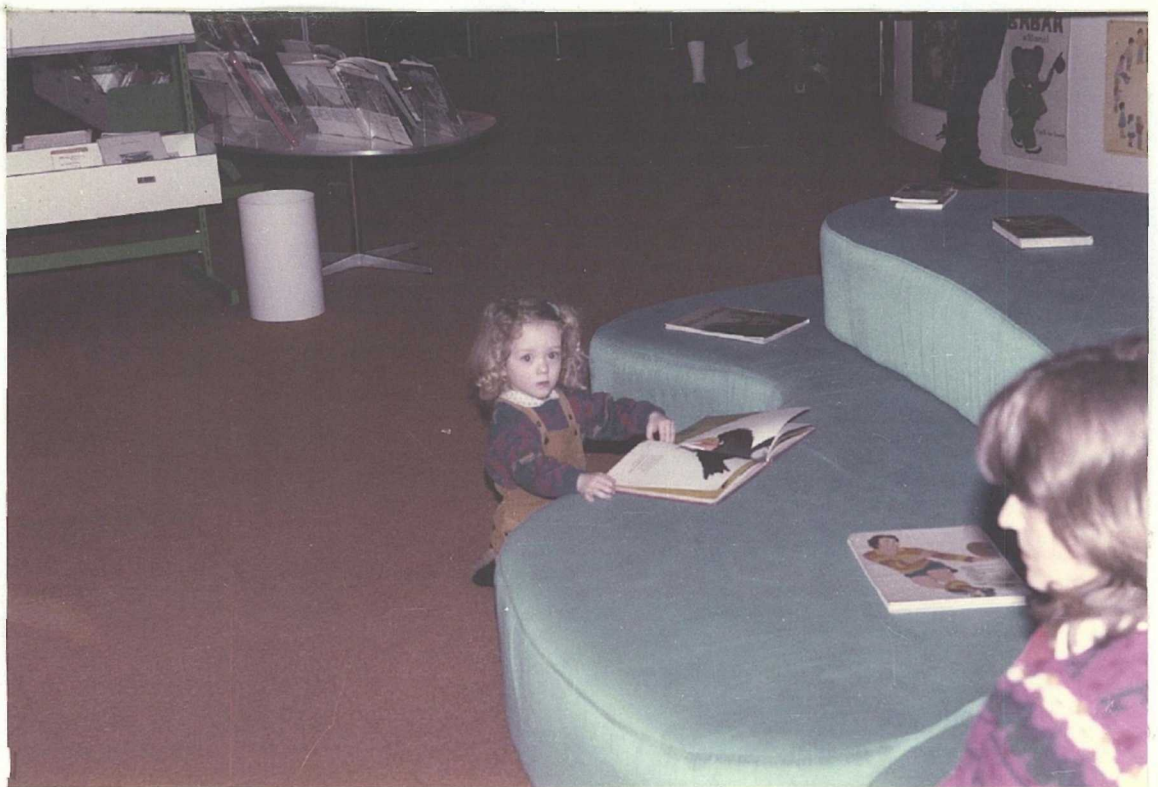
Si nous voulons que la bibliothèque aujourd'hui joue vraiment son rôle de centre d'information, "il est désormais important que non seulement nous donnions à ceux qui vivent dans cette partie du monde où nous vivons le bon livre au bon moment, mais aussi que nous leur offrons un endroit où ils puissent trouver l'idée juste au bon moment" (12). A l'intérieur de cet endroit, secteur où les enfants peuvent trouver "l'idée juste au bon moment", les ouvrages sont rangés selon un classement spécifique. Les contes et les romans sont classés sur les rayons dans l'ordre alphabétique d'auteurs et anonymes. Les documentaires suivent la classification Dewey ; c'est un système décimal qui répartit les connaissances en dix grandes divisions qui se subdivisent à leur tour, autant qu'il est nécessaire pour préciser la notion traitée par le livre. Des étiquettes mettent en évidence la forme numérique de ces divisions et leur traduction

(II) PATTE (Geneviève). - Laissez-les lire ! - Paris : Ed. ouvrières, 1983

(12) KYLBERG (Anna-Maria), in Scandinavia Public Library Quaterly, vol 7, n° 3, 1974, in PATTE (Geneviève). - Laissez-les lire !. - Paris : Ed. ouvrières, 1983



Les moins de six ans à la bibliothèque :  
inscription possible depuis 1982



en langage naturel. Les bandes dessinées sont rangées par genres, et les "Bibliothèque de Travail" classés par thèmes. Les albums, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, sont rangés dans des bacs ; chaque bac est consacré à une maison d'édition de livres pour enfants, ce qui d'une part facilite le rangement aux bibliothécaires, et d'autre part guide le choix des parents.

Le fonds des disques quant à lui est réparti selon un cadre de classement spécifique inspiré par la Discothèque de France. Les différentes catégories pourront être identifiées en consultant l'annexe n°4

La bibliothèque-discothèque de la section enfantine est ouverte les mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 19 heures, le mercredi de 10 heures à 19 heures et le samedi de 10 heures à 18 heures. Ces horaires sont établis en fonction de la disponibilité des enfants qui, en majorité, fréquentent les différents établissements scolaires. Pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances d'été, la salle est ouverte aussi de 10 heures à 12 heures.

#### F) Inscription :

Si la section enfantine accueille un brassage hétérogène de garçons et de filles de tous les âges, c'est particulièrement depuis le 1er janvier 1982 qu'elle est ouverte aux enfants de moins de 6 ans. Pour s'inscrire, il faut présenter :

- une pièce d'identité de l'enfant ou livret de famille
- une pièce justificative du domicile (quittance de loyer ou E.D.F.) de moins de 4 ans

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour lire sur place ou consulter des dossiers. La carte d'emprunteur est délivrée gratuitement. Elle est permanente, mais doit être validée annuellement sur présentation des mêmes justificatifs que ceux exigés lors de l'inscription.

## II - FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

### A) Prêt

#### 1) Prêt individuel

La carte de lecteur est une pièce indispensable qui permet à l'enfant d'emprunter 3 livres + 3 revues + 3 disques, pour une durée de 3 semaines. Le premier prêt de disques ne s'effectue qu'après vérification de la pointe de lecture. Cette vérification sera renouvelée tous les 6 mois pour les diamants, et tous les 2 mois pour les saphirs. Les disques ne sont prêtés qu'aux enfants inscrits à la bibliothèque. Après chaque emprunt, ils sont vérifiés et nettoyés immédiatement au retour. Toute détérioration importante entraîne une pénalité ou le remboursement du disque. Le procédé de vérification n'atteint pas l'efficacité qu'il s'est proposé dans la mesure où il ne permet pas, par la visualisation, de déceler toutes les rayures ; de plus la lourdeur de manipulation paraît évidente.

#### 2) Prêt collectif

La section enfantine est en collaboration étroite avec les écoles et accorde des prêts collectifs aux enseignants et aux éducateurs. Les conditions d'inscription sont les suivantes :





Sortie et retour des livres à la banque de prêt

présenter chaque année scolaire :

- une pièce d'identité
- un justificatif du domicile de moins de 4 mois
- une pièce justifiant la profession (carte de mutuelle ou de paye)

La carte de lecteur permet de bénéficier d'un prêt collectif de 20 livres pour une durée d'un mois, à l'exception des bandes dessinées et des revues. En cas de retard de restitution, il sera perçu une amende. Tout livre perdu ou détérioré doit être remboursé. Les livres doivent être rendus impérativement 15 jours avant la fin de l'année scolaire. Les enseignants ne peuvent pas emprunter de disques.

### 3) Système de prêt

Après le choix, le prêt des livres et disques doit être enregistré. Cinq séries de fiches de transaction de couleurs différentes sont mises en service ; chacune en comporte 3 300 qui sont classées dans un ordre numérique. Chaque couleur correspond à 15 jours de prêt qui, par ce système de repérage, sont facilement identifiés. Un appareil photographique le "photocharging" enregistre le mouvement des documents sur microfilm. Pour chaque prêt, la fiche du livre (ou du disque) et la carte de lecteur sont microfilmés, à côté d'une fiche de transaction sur laquelle est tamponnée la date de retour. Des compteurs actionnés au moment du prêt permettent d'obtenir des statistiques journalières par catégories d'ouvrages (sur cette base peuvent être calculées des statistiques annuelles que nous commenterons infra). Le document enregistré est ensuite passé devant une machine à démagnétiser. En effet, depuis juillet 1983, chaque ouvrage est muni d'un système antivol. La porte prin-

cipale de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu est également équipée de barrières qui se bloquent immédiatement, déclenchant une sonnerie qui alerte le garde de fonction.

Les formalités une fois remplies, la bibliothécaire remet au lecteur sa carte de prêt, ainsi que les documents empruntés munis de deux fiches : celle du livre (ou du disque) et la fiche de transaction. La seconde est la plus importante. Au retour, la bibliothécaire la reprend et la replace dans le bac correspondant à la couleur. Tous les quinze jours, les fiches de transaction sont envoyées au centre de tri de la Société ICARE (Société d'Informatique Communale Rhône-Alpes) ; après un mois de traitement, elles reviennent à la salle de prêt, classées et accompagnées d'un listing de fiches manquantes, à partir duquel la bibliothécaire peut retrouver les lecteurs correspondant aux numéros manquants : il lui suffit de visionner le film de la quinzaine concernée, sur un écran de lecteur de microfilm et adresser des lettres de réclamation. L'un des avantages du "photocharging" est la rapidité des opérations. L'inconvénient est qu'il faut attendre un mois (délai de traitement des fiches d'informatique) avant de découvrir les irrégularités : il s'en suit que le nombre de livres que détient le lecteur peut être supérieur au maximum autorisé, si ce dernier emprunte d'autres ouvrages avant d'avoir restitué les premiers.

#### 4) Analyse des statistiques de prêt au cours de l'année 1983

Quand on considère l'évolution des emprunts au cours de l'année 1983, on s'aperçoit qu'elle suit le rythme scolaire (cf tableau et histogramme annexes n°5 et 5 bis) : on note en effet des pointes en septembre, octobre, novembre correspondant à un accroissement des emprunts au cours de la période de rentrée des classes, pendant laquelle les enfants s'approvisionnent copieusement en documents ; tandis que la période des vacances d'été - juillet, août - est une période

creuse - on note déjà une diminution des emprunts à l'approche de la période estivale, à partir d'avril.

Les prêts collectifs suivent sensiblement cette même évolution et se caractérisent en outre par un emprunt massif des fictions par rapport au genre documentaire mineur (cf tableau et histogramme annexes n° 6 et 6 bis).

Si l'on se penche sur la répartition des emprunts en fonction des genres littéraires au niveau individuel maintenant (cf tableau et histogrammes annexes n° 7, 7 bis, 7ter) il s'avère que le genre le plus emprunté est celui des albums qui représente plus d'un quart des prêts; viennent ensuite groupés, les romans (17,39 %) légèrement plus sollicités que les documentaires et les disques (16,17 %) puis les revues, les contes, la bande dessinée et enfin minoritaires les livres étrangers, également minoritaires au niveau du fonds.

On peut dire que globalement les fictions (albums, romans et contes) sont plus demandées au niveau du prêt que les documentaires.

On peut être étonné aussi du faible taux d'emprunt de la bande dessinée quand on sait qu'elle rencontre un succès massif auprès des enfants, notamment ceux interrogés au cours de notre enquête (Cf C) Résultats de l'enquête d'après la grille d'analyse de contenu des questionnaires : synthèse) mais à cela on peut trouver plusieurs explications :

- d'une part, la bande dessinée n'a été comptabilisée dans les statistiques qu'à partir de mai - la période mai - décembre étant plus courte que celle que couvre une année entière, elle peut ne pas être tout à fait représentative.

- d'autre part, devant le "succès explosif" de la bande dessinée dont certains enfants faisaient leur choix exclusif, les bibliothécaires, avec le souci de faire varier les intérêts des enfants (cf politique d'acquisition qui se propose d'élargir "l'univers livresque" de l'enfant en le sensibilisant à d'autres thèmes, d'autres genres, d'autres livres),

ont décidé de limiter l'emprunt des bandes dessinées à deux exemplaires ; en ce sens, les statistiques d'emprunt ne peuvent refléter l'intérêt effectif des enfants pour ce genre.

Il paraît intéressant de confronter genre par genre, les pourcentages d'emprunt aux pourcentages relatifs au fonds possédé dans la mesure où l'on teste si les utilisateurs empruntent en fonction du fonds d'ouvrages proposés (adéquation des deux pourcentages --> même répartition par genre des emprunts et des ouvrages possédés) ou s'ils empruntent aussi au gré de leurs intérêts propres - auquel cas on pourrait enregistrer une inadéquation de deux pourcentages précités (cf histogramme annexe n°3 confronté à histogramme annexe n° 7 ter).

Il apparaît que les genres les plus empruntés ne sont pas ceux qui sont les mieux représentés au niveau du fonds : devant le large éventail d'ouvrages offert, intervient donc chez le lecteur sa propre initiative, ses affinités avec tel ou tel genre, sans rencontrer l'obstacle d'un fonds trop étriqué qui canalise son choix en baillonnant ses goûts réels. Ainsi les documentaires sont relativement peu empruntés, comparativement à leur importance numérique à la bibliothèque (peut-être parce qu'ils font l'objet d'une utilisation ponctuelle en réponse à des besoins d'ordre scolaire) alors que les fictions - surtout les albums - sont "surempruntés" par rapport au fonds qu'elles représentent à la bibliothèque ; en ce sens elles sont prioritaires dans le choix des enfants.

Le fonds de disques, quant à lui, n'est pas exploité au maximum par les emprunteurs - ce "sous-emprunt" du disque peut être imputé au faible taux de fréquentation de la discothèque tel qu'il est apparu à l'issue de notre enquête et dont nous ferons état plus loin.

Même phénomène pour la bande dessinée, sans doute en raison de la décision de limiter l'emprunt de ce genre, exposée supra.

Enfin, les livres étrangers sont sensiblement empruntés dans la proportion où ils sont possédés dans la bibliothèque.

B) Le personnel de la section enfants

La bibliothèque est gérée et animée par :

<sup>1</sup> → le bureau central qui n'est pas propre à la section de la Part-Dieu, mais coiffe également les différentes annexes ; il se compose de :

- \* un conservateur chargé de l'organisation et de la gestion de la bibliothèque d'enfants de la Part-Dieu et des douze annexes
- \* trois sous-bibliothécaires à temps plein, dont une qui se consacre au dépouillement des bibliographies sélectives analytiques de livres pour enfants
- \* une sous-bibliothécaire contractuelle à 30 heures
- \* une employée de la bibliothèque
- \* deux dactylographes qui établissent les fiches du catalogue

<sup>2</sup> → l'équipe qui assure la permanence dans la salle des enfants ; en contact direct avec le public, elle comporte quatre personnes :

- deux sous-bibliothécaires
- deux employés de la bibliothèque

chacune vaque alternativement aux diverses tâches qui incombent au personnel des bibliothèques : rangement, prêt, inscriptions, permanence dans la discothèque (il n'y a pas de sous-bibliothécaire titulaire du CAFB option discothèque si bien que cette fonction est assurée tour à tour par chacune des quatre personnes).



Cette organisation au sein du travail, basée sur la rotation des tâches, dont le corollaire est l'absence de spécialisation, permet de varier le travail de chacune à la satisfaction de l'ensemble du personnel tout en assurant un meilleur fonctionnement du service - qui n'est jamais entravé par l'absence d'un membre quelconque de l'équipe.

### C) Choix des documents

#### I° - Choix des livres

##### a) La réunion des offices

Dans le même esprit, c'est l'ensemble du personnel du service enfants (service central + personnel de la salle des enfants) qui procède au choix collectif des ouvrages lors des réunions des offices : un vendredi matin par mois, en collaboration avec les autres annexes, l'ensemble du personnel est associé à la découverte des nouveautés livrées par un libraire lyonnais ; chacun les consulte et on se concerta pour les décisions d'achats immédiats (qui valent pour les genres bandes dessinées, documentaires, albums d'images ...)

##### b) Les revues sélectives analytiques de livres pour enfants

Il en va autrement pour les ouvrages de fiction de type roman ou contes dont le choix suppose qu'on aie à l'avance pris connaissance de l'intrigue qui s'y noue ... or cette information de contenu, peut être recueillie dans les bibliographies sélectives analytiques de livres pour enfants.

Pour ce genre d'ouvrage, un canal d'informa-

tion différent de celui qu'offre l'office : ce choix s'opère après consultation des critiques au bureau central où est effectué le dépouillement de la quasi totalité des revues sélectives d'ouvrages pour la jeunesse : trousse-livre, la Revue des Livres pour enfants, Lecture-Jeunesse etc ...

c) Complémentarité des deux canaux d'information et politique d'acquisition

La conjugaison de ces deux canaux d'information complémentaires permet une sélection nuancée, en vue de constituer un fonds, choisi, d'ouvrages intéressants parmi l'ensemble de la production éditoriale destinée à la jeunesse. Car telle est la politique d'acquisition ouvertement défendue par le personnel de la bibliothèque enfantine de la Part-Dieu : sélectionner les acquisitions selon des exigences de qualité - aussi bien au regard du texte (lisibilité) de l'illustration (esthétique) que de la commodité d'utilisation qui vaut surtout pour les documentaires. Devant la profusion éditoriale dans les genres bande dessinée, albums d'images, les exigences sont accrues. Même les documentaires n'échappent pas à la sélection impérative car un certain nombre de documentaires sont quasiment inutilisables, inexploitable parce qu'"inconsultables" dans la mesure où ils contiennent certes une masse considérable d'informations mais ne livrent à aucun moment les possibilités d'accès (classement, index, information au lecteur ...) à cette "mine d'or" documentaire. A quoi bon posséder une mine d'or quand on ne dispose pas des clefs pour y accéder et l'exploiter ?

Déterminée dans sa politique de lectures, la bibliothèque de la Part-Dieu se fixe pour objectif de proposer à son public l'éventail le plus large possible d'ouvrages de qualité parmi lesquels l'enfant est libre de

faire son choix. Le personnel se refuse d'acheter tout et systématiquement ce qui est demandé par les enfants mais au contraire consent à élargir leur horizon, en vue de leur offrir d'autres perspectives de lectures : c'est ce que Geneviève PATTE appelle "souci pédagogique" (I3) "avoir un rôle éducatif (...) qui ne signifie pas vouloir instruire à tout prix, vouloir moraliser coûte que coûte" (I4) et elle poursuit par une jolie trouvaille, née de l'association charmante et parlante de deux termes "bien au contraire c'est donner à l'enfant la possibilité de grandir personnellement, de construire sa personnalité de façon aussi unique que possible en lui proposant des matériaux vrais accessibles et réellement utilisables " (I5). Dans le même article (et au fil de tous ses travaux), elle a d'ailleurs beaucoup insisté sur le rôle éducatif, sur la responsabilité pédagogique du bibliothécaire; aussi ne manque-t-elle pas de rappeler (I6) qu'à l'orée des années 1970, certains bibliothécaires, au nom du libéralisme, de la non-directivité - qui n'étaient peut-être que l'ombre du laxisme ? - se sont affranchis de cette mission-là, en suivant à la lettre les demandes des enfants, leur proposant ainsi un fonds déséquilibré et appauvri dans sa variété .

## 2° - Choix des disques

A la Part-Dieu, au contraire, on a opté pour "la variété sélectionnée"; le fonds de disques à cet égard est constitué suivant les mêmes règles. On peut même être étonné quand on entre pour la première fois dans la discothèque, de constater pareille diversité au niveau des genres musicaux (jazz, folk, classique, chanson, pop, musique religieuse etc ...) alors qu'on était en droit de s'attendre à ce qu'une discothèque de section enfantine n'enregistre que des disques pour enfants (comptines, narration de

(I3) PATTE (Geneviève). - Laissez-les lire ! - Paris : Ed. ouvrières, 1983

(I4) PATTE (Geneviève). - La bibliothèque a-t-elle un rôle éducatif ? Médiathèques Publiques, janv-mars 1980, 53, p 5-12

(I5) *ibid.*

(I6) *ibid.*

contes, rondes enfantines, chanson pour enfants avec ses interprètes attitrés) tout comme la bibliothèque enfantine ne renferme que des livres pour enfants - à l'exception de certains documentaires, usuels et des bandes dessinées.

Le choix est opéré par le personnel de la salle des enfants qui pallie ses carences techniques en s'appuyant sur les critiques des revues spécialisées et en sollicitant l'aide du service discothèque adulte plus compétent.

#### D) Acquisition des documents

L'acquisition des disques sélectionnés s'effectue auprès de deux fournisseurs : la FNAC et la librairie Decitre.

Pour l'achat des livres, la bibliothèque s'approvisionne, essentiellement, dans trois librairies :

- dont une lyonnaise, la DRLP, rue de Marseille : sa proximité géographique autorise un contact direct de client à fournisseur, nécessaire dans la vente par office.

- la librairie parisienne "sous la lampe"

- la librairie Van den Bosch (Vaucluse)

Ces deux dernières ayant été retenues en raison des remises avantageuses consenties (en général 22 à 27 % ; exceptionnellement 30 %, sous réserve que l'achat en nombre d'exemplaires soit conséquent)

#### E) Reliure

Certains ouvrages nouvellement acquis sont manifes-

tement d'une résistance précaire : trop fragiles pour être confrontés "tout dego" à une vie quelquefois périlleuse - manipulés à l'infini, malmenés par des mains inexpertes - ils sont envoyés à la reliure pour être renforcés et accroître ainsi leur longévité; cette reliure des ouvrages neufs s'avère impérative, notamment pour les bandes dessinées et les ouvrages de série (bibliothèque rose, verte etc ...) si bien qu'en moyenne un livre sur six est relié systématiquement.

Parallèlement, est également pratiquée une reliure de réparation, qui s'adresse aux livres détériorés ; c'est au service central que revient le pouvoir de décider si un livre sera ou non envoyé à la reliure : c'est lui qui détermine s'il doit être éliminé parce qu'hors d'usage ou périmé, ou s'il doit être réparé parce que, simplement abimé, son contenu n'est pas mis en cause. Le problème se pose alors pour le service de savoir si la reliure du livre est d'un bon rapport, compte tenu d'une part, de la valeur intrinsèque de l'ouvrage (actualité des informations qu'il livre, rareté ...) et d'autre part, du coût élevé de la reliure ; car la reliure de réparation coûte deux fois plus cher que la reliure d'ouvrages neufs, la bibliothèque ne peut donc pas abuser : le coût unitaire moyen en 1983 s'est élevé à la somme, non modique, de 72,89 francs ! Il est cependant intéressant quelquefois de relier, dans la mesure où le livre détérioré est d'un grand apport mais est épuisé ; la reliure s'impose alors pour permettre la conservation d'un exemplaire irremplaçable.

La technique de reliure utilisée est celle de la reliure parlante ; elle consiste à conserver les plats de couverture et le dos du livre qui sont collés sur une couverture renforcée. Ce travail est confié à des entreprises extérieures : compte tenu du nombre élevé de livres à relier



L'heure du conte



il n'est pas possible de le confier à un seul établissement lyonnais, les trains de reliure sont donc répartis dans toute la France pour une durée assez longue, qui oscille entre trois et quatre mois.

#### F) Animation

Outre sa fonction de prêt (à domicile ou sur place) la bibliothèque pour enfants organise une série d'animations qui touchent le livre de près ou de loin. Assurées par les bibliothécaires qui s'y investissent selon leur affinités ou par des animateurs extérieurs qui interviennent ponctuellement, elles sollicitent chez l'enfant non pas seulement son imagination mais bon nombre de ses sens et facultés :

--> l'oeil par exemple, quand il s'agit de petites expositions mises sur pied par les bibliothécaires sur des thèmes divers (carnaval, poésie ...)

--> l'oreille, l'écoute quand les enfants assistent aux animations musicales ou bien à la présentation d'un récit qu'un conteur déploie devant eux (quoique l'oeil soit pour ces deux types d'animation également taquiné dans la mesure où d'une part on n'écoute pas la musique sans qu'intervienne le plaisir des yeux, de contempler les instruments dans leur mouvement et que d'autre part on n'écoute pas une histoire sans être à la fois attentif aux mimiques, à la gestualité du conteur)

--> la parole participe également quand il s'agit pour les enfants de créer, à leur tour, sous l'impulsion d'un adulte animateur, des contes.

Aussi une mobilisation des sens (oeil, oreilles, parole ...) est requise quand les enfants sont confrontés, dans le cadre de l'accueil des classes, à la présentation de romans, d'albums, à l'initiation au fichier, à la recherche documentaire assurées par les bibliothécaires. De même, oeil et oreille participent quand évoluent devant les enfants des marionnettes ou bien que sont ménagées pour eux des rencontres ponctuelles avec des auteurs (William CAMUS, G.H. MALINEAU, POSLANIEC ...), des illustrateurs (CLAVERIE) - les bibliothécaires font remarquer à ce propos, que ces rencontres ne donnent des résultats intéressants, un échange fructueux, que si les enfants ont lu ou vu les oeuvres de la personne qu'ils rencontrent - au quel cas, quel plaisir pour eux de voir avec leurs yeux, d'entendre l'auteur du livre qu'ils ont lu, jusqu'à lors désincarné, et qui prend soudain un visage ; car la notion d'auteur, comme le note Pierre GAMARRA <sup>(17)</sup>, lui-même auteur de livres pour enfants, est maîtrisée et prise en compte très tardivement : "jusqu'à l'adolescence" le livre "c'est l'histoire, les images, le titre, l'épaisseur, la couleur, l'apparence physique puis l'aventure racontée" ; un enfant va même jusqu'à avouer ingénument à l'auteur : "Moi, monsieur, je croyais que tous les écrivains étaient morts". Pierre GAMARRA, en tant qu'auteur, justement après avoir participé à un grand nombre de rencontres avec des enfants-lecteurs, dresse la liste de questions-standard souvent fort savoureuses parce que très directes, auxquelles il est en devoir de répondre : "ces questions sont souvent embarrassantes, non pas sur le plan de l'indiscrétion personnelle mais sur le plan philosophique, moral, social, littéraire, artistique. Il s'agit d'y répondre et ce n'est pas toujours facile" note-t-il.

Enfin le dernier type d'animation, assuré le plus régulièrement sans doute, tel un rituel, requiert de la part

(17) GAMARRA (Pierre). - La lecture pourquoi faire ? .- Paris : Casterman, 1976



de l'enfant une réceptivité totale : l'oeil grand ouvert écoute, la bouche est cousue, le corps est au repos, qu'est ce que c'est ? C'est l'heure du conte bien sûr, qui a lieu tous les mercredis matin et qui rassemble en moyenne une vingtaine d'enfants (venus individuellement ou dans le cadre de la collaboration avec l'école - accueil des classes) autour d'une bibliothécaire qui raconte ou lit contes et histoires, assortissant quelquefois le récit, d'images (illustrations du livre, diapositives ...) que les enfants semblent solliciter ardemment. Avec ou sans images les enfants prennent de toute manière un vif plaisir à écouter le conte lu à haute voix; Bruno BETTELHEIM <sup>(18)</sup> dans sa psychanalyse des contes de fées interprète ce plaisir manifeste comme le reflet d'une satisfaction plus intériorisée : celle que procure l'identification au héros du conte - identification par laquelle l'enfant se déchargerait sur lui de ses fantasmes, extérioriserait, exorciserait angoisses et conflits, dont comme le héros, il sortirait vainqueur, avec le sentiments d'avoir dépassé ses propres limites ; car les contes de fées regorgent de parcours initiatiques, d'obstacles insurmontables à franchir qui retracent des problématiques humaines; l'enfant en franchissant les étapes une à une, difficulté croissante, s'équilibrerait et serait plus à même de les affronter dans le réel.

Mais sans doute convient-il de ne pas disséquer ce plaisir-là, mais de l'appréhender tel qu'il s'offre : plaisir d'un corps qui somnole et qui est en éveil, quand même, prêt à s'alerter au moindre rebondissement, qui attend la suite "et après, et après" ...

(18) BETTELHEIM (Bruno). - Psychanalyse des contes de fées.- Paris : R. Lafont, 1976

### III - PUBLIC UTILISATEUR

Parmi le public utilisateur de la bibliothèque, on comptait en 1983, 215 adultes inscrits (enseignants, professionnels du livre et autres personnes intéressées par la littérature enfantine ...) pour 1 204 enfants inscrits - le public utilisateur enfantin ne se limite cependant pas aux seuls inscrits, puisqu'un certain nombre fréquente la bibliothèque à leurs heures de loisirs sans posséder de carte d'inscription.

#### A) Comportement des lecteurs tel qu'il peut être observé au sein de la salle des enfants

L'aménagement de la salle de lecture et son confort sont déterminants pour la fréquentation régulière de la bibliothèque. Des enfants de tout âge et des deux sexes, apparemment livrés à eux-mêmes s'adonnent à des activités diverses avec le plus grand sérieux ; ils donnent l'impression de circuler à l'intérieur de la salle en toute autonomie, avec une grande aisance. Le mobilier a d'ailleurs été aménagé pour le libre accès aux rayonnages permettant un contact physique avec les livres.

Quelques enfants accroupis ou debout recherchent des ouvrages qui conviennent le mieux à leur goût ou qui répondent le mieux aux exigences scolaires. D'autres, plongés dans leurs livres, semblent isolés par la lecture d'un roman ou d'une bande dessinée. De temps en temps, leur visage se crispe ou s'illumine d'une joie enivrante, tout le corps du lecteur est alors sollicité par cette lecture captivante. Comme le fait remarquer Roland BARTHES "Le plai-

sir du texte, c'est ce moment où mon corps va suivre ses propres idées - car mon corps n'a pas les mêmes idées que moi."<sup>(19)</sup> Georges JEAN répond en écho que "la lecture passe par le corps, qu'elle le traverse ; le corps de l'enfant, puis de l'homme est une espèce de résonnateur qui réagit de toute façon, et le plus souvent dans l'inconscient corporel, à la lecture"<sup>(20)</sup>. Nous constatons ici que lire, c'est s'isoler, s'individualiser, se distinguer pour accumuler un certain capital susceptible d'assurer sa personnalité et sa puissance. Mais à côté de ces préoccupations d'ordre spirituel et intellectuel qui participent au plaisir de lire, coexistent des postures corporelles typiques : "une bonne lecture, au sens où en parlait BACHELARD, est une lecture dans laquelle la réalité du corps est présente"<sup>(21)</sup> ; à cet égard, nous avons observé que beaucoup d'enfants optaient pour une lecture plus détendue, en position allongée - position qu'autorise la présence des banquettes, au coeur de la salle. A ce propos, un grand nombre d'enfants et d'adolescents interrogés, par Michelle GEILLON et Laurence PERNEY, dans le cadre de leur étude<sup>(22)</sup>, mentionnaient la présence de lits, chaises, banquettes, coussins à l'intérieur de la bibliothèque "idéale". Ce sont sensiblement les mêmes observations que font Jean et Claude COHEN<sup>(23)</sup>, après avoir analysé un millier de dessins d'enfants de 4 à 14 ans, auxquels ils avaient demandé de représenter un coin-lecture : en effet, ces enfants choisissent en grand nombre, le lit, la chambre pour cadre de lecture ; la position assise sur un siège est rejetée dès l'âge de 8 ans alors que la position couchée, à partir de 12 ans, est unanimement recherchée.

Les plus petits, quant à eux, sont installés sur des tabourets, attablés à un pupitre à leur taille, occupés à feuilleter, avec plaisir et fierté, des albums illustrés et colorés.

(19) BARTHES (Roland). - Le plaisir du texte. - Paris : Seuil 1973

(20) JEAN (Georges). - La Lecture, le réel et l'imaginaire. Le Pouvoir de lire. - Tournai : Casterman, 1978

(21) *ibid.*

(22) GEILLON (Michelle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent leur bibliothèque.- Villeurbanne: ENSB, 1977

(23) COHEN (Jean et Claude). - Le coin-lecture dans les dessins des enfants In : Le coin-lecture, mars-avril-mai 1976, rapport de stage. Bull. Bibl. France, 1977, 22, n° 8

## B) Enquête : problèmes méthodiques

Nous avons pu, à l'occasion de nos visites à la bibliothèque de la Part-Dieu, observer au niveau d'un public utilisateur aussi particulier que celui des enfants, toute une série de comportements lecteurs typiques, dont nous avons fait état supra. Mais pour une approche plus objective et précise, des "faits et gestes" des enfants, de l'utilisation qu'ils font de la bibliothèque, il nous a semblé opportun de les soumettre à un questionnaire (cf le questionnaire annexe n° 8).

A cet effet, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises à la bibliothèque de la Part-Dieu, afin d'y interroger 28 enfants, filles et garçons, de 8 à 14 ans, tous utilisateurs de la bibliothèque.

### I° Caractéristiques de la population

Afin de fournir un panorama des comportements lecteurs, utilisateurs de la bibliothèque, le plus exhaustif possible, nous nous sommes intéressés à un éventail d'âges assez large ; il était cependant délicat, voire impossible, d'interroger des enfants de 6 - 7 ans ou moins, en raison de leurs difficultés d'élaborer un jugement ou de fournir des renseignements précis et fiables, toutes deux inhérentes à leur jeune âge (cf classification piagétienne des différents stades de développement de l'intelligence)<sup>(24)</sup>. C'est pourquoi nous avons circonscrit les limites d'âge à 8 et 14 ans ; nous avons pensé qu'entre ces deux âges, les enfants seraient susceptibles de répondre à un questionnaire et d'y justifier leur comportement (cf classification piagétienne des différents stades de développement de l'intelligence)<sup>(25)</sup>

(24) TRAN THONG . - Stades et concept de stade de développement de l'enfant\*la psychologie contemporaine. - Paris : J. Vrin, 1978. Chapitre Ier P 19 - 97

(25) Ibid.

Nous sommes tout à fait conscients de la taille réduite de notre échantillon : un tel effectif manque de représentativité et par là même ne nous autorise pas à tirer des conclusions définitives. Mais compte tenu :

- du temps imparti pour notre recherche
- que l'étude du public utilisateur ne constitue pas l'objectif unique de ce travail, nous nous sommes limités à 28 sujets.

Aussi, nous avons tenu, à ce qu'au sein de notre échantillon, un équilibre numérique entre garçons et filles soit respecté afin que le facteur sexe n'intervienne pas en orientant les résultats obtenus : à cet effet, notre échantillon se compose de 14 filles et 14 garçons.

Pour permettre une comparaison inter-âges pointant s'il existe une utilisation différente de la bibliothèque, un comportement lecteur variable en fonction de l'âge, le même effectif (4 : 2 garçons, 2 filles) est respecté pour chaque tranche d'âge (cf tableau ci-dessous)

		A G E S							
		8 ans	9 ans	10ans	11ans	12ans	13ans	14ans	
S E X E	♀	2	2	2	2	2	2	2	14
	♂	2	2	2	2	2	2	2	14
		$N_1=4$	$N_2=4$	$N_3=4$	$N_4=4$	$N_5=4$	$N_6=4$	$N_7=4$	$N=28$

Répartition des sujets interrogés à l'intérieur des tranches d'âges

## 2° Le questionnaire

Nous avons veillé à établir un questionnaire ménageant des questions ouvertes et fermées, en nombre suffisant pour nous fournir une masse d'informations susceptibles de dresser le profil du lecteur, sans toutefois l'alourdir pour ne pas générer chez l'enfant fatigue et ennui - à ce propos il est à noter que la plupart des enfants se sont prêtés à ce jeu avec beaucoup de grâce et un plaisir non dissimulé.

Nous avons été particulièrement vigilants quant à la formulation simple des questions pour permettre une bonne compréhension de tous, notamment des plus jeunes

## 3° Procédure

Pour favoriser la compréhension des enfants, nous avons pris le parti de procéder à une passation individuelle qui permettait justement de reformuler certaines questions obscures, mal perçues quand elles arrivaient aux oreilles des enfants, de préciser la demande. En ce sens, notre technique d'enquête peut être assimilée à celle de l'entretien directif - situation au cours de laquelle l'enfant était face à nous, qui orientions son discours, en le soumettant à une série de questions.

Afin que notre échantillon soit le plus représentatif possible du public utilisateur de la bibliothèque, nous avons pris le soin de varier nos jours de visite car à la bibliothèque, les jours se suivent et ne se ressemblent pas : les enfants qui la fréquentent le mercredi, ou le soir après l'école ne sont pas les mêmes que ceux qui la visitent le samedi.

C) Résultats de l'enquête d'après la grille  
d'analyse de contenu des questionnaires :  
synthèse

Quelles informations nous livre notre grille  
d'analyse de contenu des questionnaires (cf annexe n° 9) ?

Qui sont les enfants qui fréquentent la bibliothèque ?

Les enfants que nous avons interrogés, se répartissent au sein des trois catégories socio-professionnelles comme suit :

- CSP I = catégorie manuelle - ouvriers : 9 enfants
- O.S. : ouvrier spécialisé
  - O.Q. : ouvrier qualifié
  - contremaître, chef d'atelier
  - personnel de service
- CSP 2 = Classe moyenne - cadres moyens : 5 enfants
- petits commerçants
  - artisans
  - personnel administratif (employé de banque  
cadres moyens de la  
fonction publique ...)
- CSP 3 : cadres supérieurs : 11 enfants
- professions libérales
  - enseignants
  - milieu artistique

Sur les 28 enfants interrogés, 3 d'entre eux ne nous ont pas renseignés sur leur catégorie socio-professionnelles : soit parce qu'ils ignoraient la profession de leurs parents, ou que l'un d'eux était absent, décédé ...

\* nous avons préféré regrouper les professions à l'intérieur de catégories plus larges que celles proposées par l'INSEE trop nombreuses pour notre étude.

Il apparaît donc que les enfants issus d'un milieu socio-professionnel où les parents exercent une activité manuelle fréquentent la bibliothèque en proportion sensiblement équivalente à ceux appartenant à la catégorie socio-professionnelle 3, qui regroupe des professions "privilegiées" impliquant des responsabilités et requérant quelquefois un niveau d'études supérieures. Cette catégorie est cependant la mieux représentée à la bibliothèque. Cette observation vient, dans une certaine mesure, faire tomber le mythe d'une bibliothèque uniquement fréquentée par des classes déjà sensibilisées à la lecture - qu'on assimile à la culture (on parle de classes "culturellement développées") - ainsi la lecture se diffuserait dans tous les milieux et la bibliothèque de la Part-Dieu toucherait aussi cette couche de la population (CSP à dominante manuelle) qu'on taxe souvent de "sous développée culturelle".

Il est à noter que la statistique à laquelle nous nous sommes livrés correspond à celle calculée en 1978 au sein du même établissement (la bibliothèque enfantine de la Part-Dieu) par une collègue <sup>(26)</sup> qui y effectuait une enquête auprès des II - I4 ans : alors que le "préjugé (...) est largement répandu, que la bibliothèque de la Part-Dieu accueille une population urbaine tertiaire correspondant aux catégories sociales supérieure et moyenne, il s'avère que la répartition à laquelle nous nous sommes livrés<sup>1</sup>ément en grande partie" Michèle ABSALON cite ses chiffres : la catégorie dominante, celle des professions libérales et cadres supérieurs (équivalent de la CSP 3) atteint 26,75 %, vient ensuite celle des ouvriers (équivalent CSP I) avec 19,38 %, suivie de celle des cadres moyens (équivalent CSP 2) avec 17,70 % : comme on peut le constater nos chiffres peuvent être convertis en pourcentage qui divergent peu.

(26) ABSALON (Michèle). - Les II - I4 ans à la bibliothèque de la Part-Dieu. - Villeurbanne : ENSB, 1978



La plupart des enfants que nous avons interrogés ont commencé à fréquenter la bibliothèque à un âge qui varie entre 5 et 8 ans ; certains (3/28) l'ont cependant connue à l'âge assez tardif de II - I3 ans.

Comment ont-ils fait sa connaissance ?

C'est surtout la famille (parents, fratrie) qui est à l'origine de cette rencontre entre l'enfant et la bibliothèque, rencontre qui se concrétisera bientôt par une inscription ; le second intermédiaire possible étant l'ami (e) (en ce domaine, l'école ne joue pas un rôle de premier ordre puisqu'elle ne sensibilise, n'amène qu'I/5 des enfants interrogés, en dépit des nombreuses visites de la bibliothèque prévues à l'attention des scolaires, pendant les heures de classe). Certains enfants sollicitent d'ailleurs cette tierce personne (parents, fratrie, ami (e)) pour les accompagner dans leurs visites ultérieures à la salle des enfants ; c'est vrai notamment pour les plus jeunes, que les parents viennent déposer là, avant de rejoindre le centre commercial. Ce n'est qu'à partir de l'âge de II ans que l'enfant acquiert une certaine autonomie et se rend seul à la bibliothèque.

Inscrits ou non inscrits (I/7 de l'échantillon), ces enfants fréquentent la bibliothèque à un rythme variable qui oscille entre une fois tous les deux mois, pour les moins assidus et plusieurs fois par semaine pour les habitués, la majorité s'y rendant soit une fois par mois ou une fois par semaine. Ils y passent pour la plupart un temps moyen de une à deux heures, certains ne dépassent pas la demi-heure, le temps de s'approvisionner en documents ou d'utiliser ponctuellement la bibliothèque, tandis que d'autres y séjournent trois ou quatre heures pendant lesquelles ils ont le temps de se plonger sur place dans la lecture captivante, dans tout coin de la salle, ou bien de vaquer à des occupations scolaires (travail s'appuyant sur une recherche documentaire ; exposés..)

cette utilisation de la bibliothèque à des fins scolaires va croissant avec l'âge : elle est surtout caractéristique des enfants de plus de 10 ans, dont l'école exige un effort plus poussé dans la collecte de documents, alors qu'elle est totalement ignorée des classes d'âge de 8 et 9 ans.

Pour de telles recherches, l'enfant peut avoir besoin de recourir aux fichiers (systématique notamment) ; la grille d'analyse nous révèle justement que ce sont les plus grands qui les consultent le plus volontiers : en effet les 8 - 9 ans déclarent en majorité ne jamais s'en servir ou rarement, tandis que ceux de 10 ans commencent à s'y initier (plus forte proportion de réponses "souvent" et de "quelquefois") pour l'exploiter davantage vers l'âge de 13 - 14 ans (la proportion de réponses "jamais" décroît, compensé par un nombre croissant de réponses "souvent").

On constate qu'à ce même âge, le contact avec les bibliothécaires est moins sollicité, peut-être la maîtrise de l'utilisation des fichiers dispense-t-elle de s'adresser à elles pour identifier ou localiser un ouvrage ? .. Car telle est la principale demande des enfants quand ils sollicitent l'aide du personnel (de la bibliothèque : trouve un ouvrage-questionné, la majorité des enfants (18/28) déclarent avoir recours à la bibliothécaire pour une aide technique plutôt que pour un conseil dans le choix des ouvrages.

#### Quelle utilisation les enfants font-ils de la bibliothèque ?

Nous en avons déjà pointé l'aspect scolaire - La bibliothèque, par contre, n'est pas conçue comme un lieu de rencontres potentielles, (si 12/28 attestent qu'ils utilisent la bibliothèque comme un lieu de rendez-vous avec des camarades, 1/4 seulement y a fait de nouvelles connaissances. En ce sens, la bibliothèque est plutôt un lieu d'approvisionnement

Utilisation de la bibliothèque pour  
des besoins scolaires : le coin-travail  
pour les plus grands



Choix des livres sur place



nement (bon nombre d'enfants mentionne le grand choix d'ouvrages offert au public), répondant à des besoins ponctuels (surtout scolaires) ; de plus, le prêt des ouvrages permet aux enfants de les "tester" : on emprunte "pour voir", sans engager aucune dépense, ce qui autorise le droit à l'erreur-aussi, un certain pourcentage d'enfants emprunteurs avouent n'acheter des livres, qui leur ont particulièrement plu, qu'après les avoir "testés", par l'intermédiaire de la bibliothèque, lors d'un emprunt.

Sur l'ensemble des enfants emprunteurs, l'emprunt moyen est de 2 livres, que les enfants (17/28) assument lire en totalité ; si tel n'est pas le cas, ils (14/28) sollicitent un renouvellement de prêt.

#### Comment choisissent-ils leurs livres ?

La majorité (24/28) effectue son choix sur place, en s'appuyant sur différents indices qui varient en fonction de l'âge : alors que les plus jeunes se déterminent au vu des illustrations et de la couverture, les plus grands s'en détachent : la lecture du résumé sera décisive quant à l'orientation de leur choix ; le titre quant à lui, est un indice commun à tous.

Les parents, en tout cas, ne participent pas à leur choix ; leur conseil n'est pas un critère quand ils en donnent, puisque 20 enfants/28 déclarent ne jamais en recevoir de leur part.

#### Que lisent-ils ?

C'est la bande dessinée qui emporte l'adhésion générale puisqu'elle se place chez 15 enfants/28, au premier rang des genres favoris.

Choix des bandes dessinées  
dans les casiers



La lecture détendue  
des bandes dessinées





Genres favoris au sein desquels les enfants rencontrent des ouvrages mémorables qui occasionnent une relecture éventuelle ; elle est effective pour la moitié d'entre eux, qui ne cachent pas leur plaisir de relire...

Mais arrêtons-nous un instant sur le succès massif de la bande dessinée ; Michèle ABSALON <sup>(27)</sup> avait déjà constaté, il y a quelques années, cet engouement, phénomène à dominante masculine mais qui gagnait de plus en plus d'adeptes féminines ; actuellement les filles y sont en grande partie converties. Comment les enfants justifient-ils leur attachement à ce genre - dont ils se montrent très friands ? Ils disent être très sensibles à l'humour ("aux histoires drôles") qui est véhiculé aussi bien dans le texte que dans les illustrations (comique de situation, comique de gestes - expressions des différents personnages etc ...)

il n'est pas rare d'observer dans la bibliothèque, un enfant, jusqu'ici calmement calé sur la banquette, se contorsionner de rire, refermer l'album brusquement pour l'ouvrir aussitôt sur l'image ou la bulle comique qu'il s'empressera de montrer à son voisin afin de l'associer à son plaisir personnel. Une petite fille de 8 ans nous a candidement confié qu'elle trouvait qu'il y avait "plus d'aventures dans les bandes dessinées", ceci parce que les aventures qui s'y déroulent sont transcrites selon deux canaux : le texte et l'image qui se complètent l'un l'autre, s'enrichissent : le double décodage qu'exige la bande dessinée, donne au lecteur l'impression que les aventures reportées sont plus vives, plus mouvementées. En ce sens ; Georges JEAN, citant FREMION <sup>(28)</sup>, souligne que la bande dessinée est un genre littéraire à part entière, et non une "sous littérature (... en pleine expansion" telle que la conçoit, Marc SORIANO <sup>(29)</sup> dans les années 1970 et beaucoup de parents qui se désolent que leurs enfants "ne lisent que ça !" - mais il est vrai

(27) ABSALON (Michèle). - Les II - 14 ans à la Bibliothèque de la Part-Dieu. - Villeurbanne : ENSB, 1978

(28) FREMION (Yves). - l'ABC de la B D. - Tournai : Casterman, 1983

(29) SORIANO (Marc). - Le Rôle de la lecture dans le développement des enfants et des adolescents de nos sociétés en transformation. Bull. Bibl. France, août 1972, n° 8 p. 349-364



Choix des disques dans la discothèque

que depuis cette période d'"explosion de la B.D." pédagogiques et éducateurs ont été amenés à réviser leur position vis à vis de ce genre. Car, comme le pointe Georges JEAN il ne s'agit pas d'une lecture facile (on est souvent enclins à le penser dans la mesure où le texte est balisé de planches) ; au contraire cet acte de lecture nécessite une attention particulière et vigilante car la lecture n'est pas linéaire, mais totalement éclatée ; il s'agit de ne pas laisser échapper un détail (croustillant ?) qui pourrait se cacher dans un coin de la planche. Contrairement à ce que beaucoup pensent et pour peu qu'on y veille - et c'est toujours Georges JEAN qui rapporte la position théorique de FREMION (30) - la bande dessinée peut constituer un préapprentissage de la lecture sans images qui nécessite la symbolisation au sens piagétien du terme, c'est à dire pouvoir se représenter des événements alors qu'ils ne sont pas présents, qu'ils ne sont pas figurés (en image par exemple) ; la lecture de la bande dessinée aiderait le jeune enfant à appréhender les rapports de causalité et de temporalité, ce serait une première approche de l'organisation du récit, qui faciliterait son accès aux textes sans images et à leur structure.

La discothèque : parmi les enfants interrogés, la majorité (18/28) n'utilise pas les ressources que leur offre la discothèque, ils invoquent plusieurs raisons : soit parce qu'ils n'en éprouvent pas le besoin (Ils écoutent peu de musique ou si tel n'est pas le cas, ils puisent dans leur fonds personnel qui leur suffit) ou bien ils ne disposent pas de lecteur de disques (la proportion non négligeable - 1/15 - d'enfants qui sont dans ce cas laisse entrevoir que l'électrophone - et tout l'équipement hifi annexe - ne sont pas des biens de consommation aussi courants qu'on pourrait le penser à priori) ; ou encore ils ne sont pas informés des conditions d'accès à la discothèque et s'ils le sont, ils les jugent trop contraignantes, notamment la

(30) FREMION (Yves). - 1'A B C de la B D. - Tournai : Casterman, 1983



vérification systématique de la pointe de lecture.

Parmi les rares utilisateurs de la discothèque, un certain nombre apprécie le grand choix des disques proposés, tandis que d'autres profitent du prêt gratuit pour "tester" les disques ou les enregistrer.

Animation : une large majorité des enfants ne participent pas aux animations qui leur sont proposées et dont ils ignorent souvent l'existence, ceci est vrai aussi bien pour les expositions que pour l'heure du conte : on s'aperçoit d'ailleurs que plus on avance dans l'âge, plus la tendance à se désintéresser de cette activité, est forte.

En conclusion, quand on pose aux enfants une question aussi générale que "qu'est ce que tu aimes, apprécies en particulier à la bibliothèque ?" en espérant pointer ainsi leur motivations à la fréquenter, il apparaît que bon nombre d'entre eux sont sensibles au lieu en tant que tel et à l'atmosphère qui y règne (cf 1ère partie organisation spatiale et réponses des enfants interrogés dans le cadre du mémoire ENSB précédemment cité <sup>(31)</sup>), la plupart des préadolescents insistent d'ailleurs sur le calme dont ils semblent, à cet âge, avoir particulièrement besoin - Geneviève PATTE insiste sur cette dimension de la bibliothèque : "la lecture (...) est un acte solitaire qui exige du calme". Souvent l'enfant préfère "lire en compagnie à la bibliothèque, là où le calme et la concentration des autres aident au calme et à la concentration personnelle" <sup>(32)</sup> ; mais peut être cette aspiration est-elle à rapprocher du désir d'isolement caractéristique de cette tranche d'âge : être en retrait du monde, en s'investissant totalement dans une lecture absorbante ?

(31) GEILLON (Michèle) et PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent leur bibliothèque. - Villeurbanne: ENSB, 1977

(32) PATTE (Geneviève). - Laissez les lire ! Paris : Ed. ouvrières, 1983

Beaucoup mentionnent en outre le grand choix de documents comme un facteur décisif de leur fréquentation de la bibliothèque ; enfin un petit nombre assimilent la bibliothèque à un lieu de rencontres : ce sont surtout les 9 - 11 ans qui, par ailleurs étaient les plus enclin à y fixer rendez-vous à des camarades ou à y faire de nouvelles connaissances : plus tôt la bibliothèque ne fournit pas l'occasion d'élargir son cercle de camarades, plus tard on y vient surtout pour des besoins scolaires, à moins que ne s'amorce déjà le repli sur soi, qu'on a l'habitude de prêter à l'entrée de l'adolescence ? ...

C O N C L U S I O N

Initialement, la bibliothèque enfantine de la Part-Dieu a été créée dans les années 1970, lors d'une phase de développement des sections enfantines sur l'ensemble du territoire français. Actuellement, l'évolution va dans le sens de l'accroissement de ces sections, de sorte que chaque bibliothèque municipale renferme en son sein un secteur jeunesse établi dans des locaux autonomes : aussi "les normes du service de la Lecture prévoient désormais que 50 % de la surface accessible aux lecteurs doit être réservée aux jeunes" (33)

Qu'en est-il des perspectives d'avenir de la bibliothèque enfantine de la Part-Dieu, plus précisément ?

- Il s'avère que le système de prêt "photocharging", bien qu'étant tout à fait adapté à la bibliothèque (l'investissement financier qu'il suppose est en effet rentabilisé au delà de 60 000 prêts annuels, comme c'est le cas à la Part-Dieu - 62 975 transactions en 1983), recèle un certain nombre d'inconvénients, notamment celui d'une lecture minutieuse des informations portées sur le microfilm, qui nécessite une très grande attention de la part des exécutants ; devant la lourdeur du système, est à l'étude un projet d'automatisation du prêt pour la bibliothèque de la Part-Dieu dans son ensemble - la gestion se ferait en temps réel, qui, au contraire du temps différé, dispense une information directement utilisable, sans délai d'attente.

- En outre, la section enfantine continuera à être utilisée par les enfants comme un lieu permettant de "se distraire, se documenter et s'informer" (34) n'a-t-on pas dit que la bibliothèque devrait être "le pivot de l'auto-éducation permanente du premier au troisième âge de la vie" ? La bibliothèque enfantine, quant à elle, doit remplir cette mission, auprès d'un public, le plus large possible, ayant des

(33) ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Le Métier de bibliothécaire. - Paris : Promodis, 1983

(34)ibid.

besoins -, tant intellectuels qu'affectifs - hétérogènes ; il lui appartient de sonder ces besoins-là et de s'adresser à tous les enfants en tenant compte de leur appartenance à un milieu social, familial et national. A ce propos, nous avons mentionné au cours de notre étude, l'existence d'un fonds d'ouvrages étrangers, qu'il convient d'accroître et d'en diversifier les titres en fonction des nationalités des utilisateurs ; car nous avons noté, en effectuant notre enquête, un taux de fréquentation significatif des enfants immigrés tant africains (maghrébins ou d'Afrique Noire), asiatiques que d'Europe Centrale (Yougoslavie, Turquie ...).

Nous avons pointé, plus haut, la triple fonction (cf (34)) que devait remplir toute bibliothèque pour la jeunesse ; mais son rôle n'est-il pas avant tout de susciter, de par ses structures, l'intérêt pour la lecture (du texte ou de l'image) chez l'enfant, de sorte qu'il goûte à ce plaisir - plaisir qui l'accapare corporellement et mentalement et qui fera de ce lecteur "en herbe" un lecteur authentique de demain.

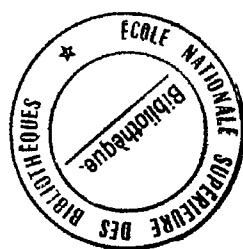
"Texte de plaisir : celui qui contente, emplit, donne de l'euphorie, celui qui (...) est lié à une pratique confortable de la lecture" (35)

"C'est dès l'enfance, qu'il faut donner le goût du livre ; d'où l'importance des bibliothèques d'enfants, dans un local attrayant, offrant des albums, des livres neufs, de couleurs vives; bien illustrés (...). Tous les moyens sont bons pour piquer la curiosité : heure du conte, disques, participation des enfants à la vie de la bibliothèque, aux expositions" (36)

(35) BARTHES (Roland). - Le Plaisir du texte. - Paris : Le Seuil, 1973

(36) ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Notions générales sur la lecture publique. - Cours élémentaire de formation professionnelle. - Paris : A.B.F., 1974

B I B L I O G R A P H I E



## Monographies

- 1) ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Le Métier de bibliothécaire. - Paris : Promodis, 1983, 336 p.
- 2) ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Notions générales sur la lecture publique. - Cours élémentaire de formation professionnelle. - Paris : A.B.F., 1974, p. 4 - 7
- 3) BARTHES (Roland). - Le Plaisir du texte. - Paris : Le Seuil, 1973, 105 p.
- 4) BETTELHEIM (Bruno). - Psychanalyse des contes de fées. - Paris : R.Laffont, 1976, 395 p.
- 5) FREMION (Yves). - L'ABC de la B.D .- Tournai : Casterman, 1983, 150 p.
- 6) GAMARRA (Pierre). - La Lecture pour quoi faire ? : le livre et l'enfant. - Tournai : Casterman, 1976, 150 p.
- 7) PATTE (Geneviève). - Laissez les lire ! : Les enfants et les bibliothèques. - Paris : Ed. ouvrières, 1983, 293 p.
- 8) Le Pouvoir de lire/Vincent Ambite,  
Hélène Gratiot-Alphandery, Marc Soriano, Georges Jean [et al.] ; sous la dir. de Josette Jolibert et de Robert Gloton. - Tournai : Casterman, 1978, 281 p.
- 9) TRAN-THONG. - Le Système de stades de Piaget. Stades et concept de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine. - Paris : J. Vrin, 1978, p. 9 - 97.

Articles :

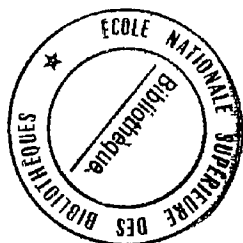
- I0) ALTMAYER (Odile). - Une expérience nouvelle pour les adolescents. - Bulletin des bibliothèques de France, 1977, 22, n° 3, p. 141 - 152.
- II) BAUDIN (Guy). - Origines et développement des bibliothèques publiques pour la jeunesse. - Médiathèques publiques, 1977, II, n° 42, p. 5 - 12.
- I2) MERLET (Marie-Isabelle), PATTE (Geneviève). - La bibliothèque, les enfants et Korczak. - Bulletin des bibliothèques de France, 1980, 25, n° 2, p. 55 - 57.
- I3) PATTE (Geneviève). - La bibliothèque a-t-elle un rôle éducatif ? - Médiathèques publiques, 1980, n° 53, p. 5 - 10.
- I4) RICHTER (Noë), COHEN (Jean), COHEN (Claude). - Le coin lecture : mars - avril - mai 1976 : Rapport de stage. - Bulletin des bibliothèques de France, 1977, 22, n° 8, p. 489 - 522.
- I5) SORIANO (Marc). - Le rôle de la lecture dans le développement des enfants et des adolescents de nos sociétés en transformation. Bulletin des bibliothèques de France, 1972, n° 8, p. 349 - 364.



Mémoires - Notes de synthèse - Rapports

- 16) ABSALON (Michelle). - Les II - I4 ans à la bibliothèque de la Part-Dieu. - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1978, 42 f. 10 f.  
(Mémoire ENSB : Villeurbanne : 1978 ; 1)
- 17) AKELIAN (Isabelle). - Lire, écouter, se parler. - Caluire : Ecole Normale Oratoire, 1983, 31 f.  
(Rapport de stage : Caluire : 1983)
- 18) CHALLIER (Claudie). - La Lecture enfantine à la bibliothèque municipale d'Annecy. - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1977, 50 f.  
(Mémoire ENSB : Villeurbanne : 1978 ; 9)
- 19) DAMBRUN (Anne). - La Bibliothèque municipale de Lyon : une large place pour l'enfant. - Caluire : Ecole Normale Oratoire, 1983, 37 f.  
(Rapport de stage : Caluire : 1983)
- 20) GEILLON (Michelle), PERNEY (Laurence). - Des enfants, des adolescents rêvent leur bibliothèque ... - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1977, 59 f.  
(Mémoire ENSB : Villeurbanne : 1977, 23)
- 21) Les Intérêts parents - enfants pour la lecture dans différentes catégories socio-professionnelles/Brigitte Chandru, Françoise Bouchet-Plichart, Elyane Ganthier, Catherine Kasbi. - Villetaneuse: Université Paris XIII, 1982, 28 f.  
(Rapport d'enquête : Villetaneuse : 1982)
- 22) Les Moins de six ans à la bibliothèque d'enfants de la Part-Dieu/Jean-Marc Groff, Bernard Mifsud, Fatima Saifia, Faouzia Trad. - Lyon : Université Lyon II, 1983  
(Rapport d'enquête : Lyon : 1983)

A N N E X E S



DEPENSES SERVICE ENFANTS

Annexe n° I

	LIVRES			DISQUES		TOTAL DEPENSES
	DEPENSES ARTICLES 609+2142	Nombre de volumes	Nombre de titres	DEPENSES	Nombre de titres	
1982	924.291,88F	31815	3090	18851,48F	439	943.143,36
	PRIX MOYEN D'UN LIVRE POUR ENFANTS : 30F		EN MOYENNE : 10EX. PAR TITRE	PRIX MOYEN D'UN DISQUE 43F		
1983	787.863,01F	23.967	2471	48.251,62F	911	836.114,63F
	PRIX MOYEN D'UN LIVRE POUR ENFANT : 33F		EN MOYENNE 10EX PAR TITRE	PRIX MOYEN D'UN DISQUE : 53F		

%

REVUES	0,32 %
REVUES ETIQUETTES	1,11 %
DICTIONNAIRES	1,72 %
BTS	6,75 %
BANDES DESSINÉES	7,95 %
CONTES	8,31 %
ROMANS	15,36 %
ALBUMS	18,16 %
DOCUMENTAIRES	59,55 %

10%

Genres

FONDS DE LA BIBLIOTHEQUE EN 1983: LES TITRES  
 POSSÉDÉS EN FONCTION DES GENRES DOCUMENTAIRES

%

Ouvrages étrangers 0,61%

B T J 3,39%

Biographies 1%

Bandes dessinées 6,06%

Contes 7,52%

Romans 15,34%

10%

Albums 18,39%

Disques 22,09%

Documentaires 25,63%

Genres

Fonds de la bibliothèque en 1983:

Répartition des ouvrages possédés (nombre de volumes)  
en fonction des genres de documents.

## Cadre de classement des disques

0 Langages musicaux nouveaux → blanc

- 010 musique concrète
- 020 musique électro-acoustique
- 030 musique algorithme
- 040 musique aléatoire
- 050 musique instrumentale et vocale

1 Musique pour un instrument → jaune

- 100 divers
- 110 piano
- 120 clavecin
- 130 orgue
- 140 violon
- 150 violoncelle
- 160 guitare - luth
- 170 harpe
- 180 bois
- 190 cuivres

2 Musique de chambre → bleu

- 200 divers
- 210
- 220 duo
- 230 trio
- 240 quatuor
- 250 quintette
- 260 sextuor
- 270 septuor
- 280 octuor
- 290 nonet et petit ensemble

3 Musique concertante → gris

- 300 divers
- 310 piano
- 320 clavecin
- 330 orgue
- 340 violon
- 350 violoncelle
- 360 guitare - luth
- 370 bois
- 380 cuivres
- 390 concerto grosso

4 Musique symphonique → rouge

- 400 divers
- 410 concert - sinfonia
- 420 musique de "divertissement" - fanfares
- 430 suite pour orchestre
- 440 symphonie - symphonie concertante
- 450 ouverture - ext. symph. d'opéras - rhapsodie
- 460 variations symphoniques
- 470 poème symphonique
- 480 musique de ballet
- 490 musique de scène, de film - ctes musicaux

5 Musique vocale → vert

- 500 divers
- 510 monodie
- 520 polyphonie (petit chœur avec une voix par partie)
- 530 chœur a cappella
- 540 chœur accompagné - oratorio profane cantate profane
- 550 opéra (intégral)
- 560 opéra (sélection)
- 570 Opéra - air (s) - extrait (s)
- 580 operette (intégrale)
- 590 operette (sélection - air (s) - ext.

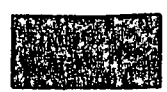
6 Musique religieuse → blanc

- 600 divers
- 610 grégorien
- 620 psaume - hymne - séquence
- 630 motet - Te Deum
- 640 messe
- 650 requiem
- 660 oratorio - passion
- 670 cantate - magnificat - stabat mater
- 680 musique religieuse ou rituelle non chrétienne
- 690

7 Musique populaire

- 700 divers (musique de danse, comédie musicale, musique d'ambiance, musiques typiques...) → jaune
- 710 blues - rythm'n'blues (gospels, spirituals, vieux blues, blues mode)
- 720 vieux jazz (1917-1930) (New-Orléans Chicago, New-York...)
- 730 middle jazz (1930-1945) (grands orchestres, swing...)
- 740 jazz bop (1945-1960) (be-bop, cool, hard...)
- 750 jazz contemporain (1960-...) (free-jazz-rock, jazz européen...)
- 760 Pop-rock → jaune → rouge
- 770 folk → gris
- 780 chanson → vert
- 790 musique de film → jaune

8 Expression verbale => *bleu*  
800 divers  
810 poésie  
820 théâtre  
830 romans, contes, nouvelles  
840 langues (vivantes et mortes)  
850 variétés parlées  
860 bruitage  
870 initiation  
880 entretiens - documents - reportages  
discours...  
890 *religion*



9 Folklore - ethnomusique => *gris*  
900 monde entier  
910 Europe  
920 France  
930 U.R.S.S.  
940 Moyen-Orient  
950 Extrême-Orient  
960 Afrique et Madagascar  
970 Amérique du Nord  
980 Amérique Latine, Centrale et Sud  
990 Océanie



.....

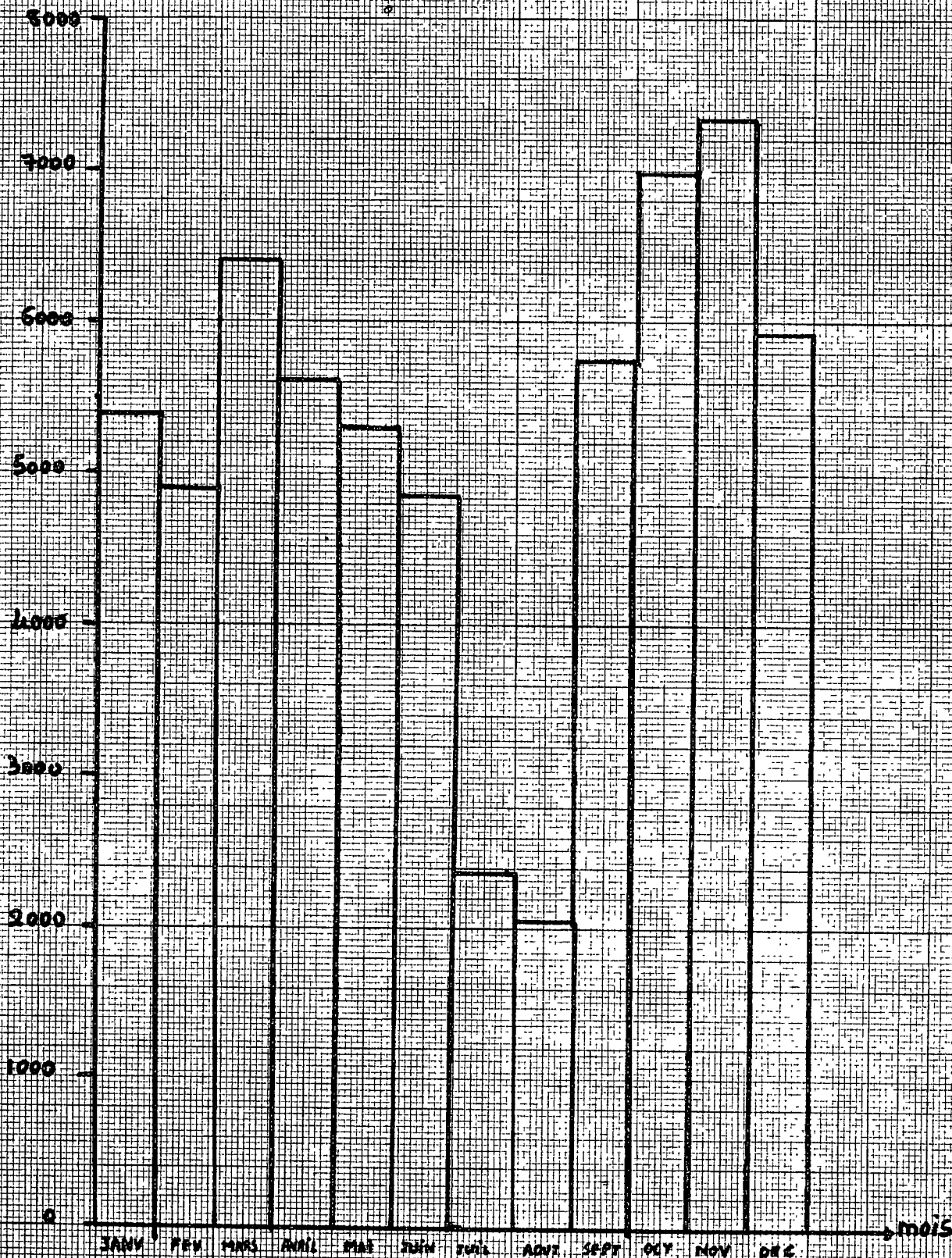
Evolution des emprunts considérés globalement  
(tous genres confondus), au cours de l'année 1983

mois													
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	Total annuel
Nombre de documents empruntés *	5373	4912	6412	5640	5348	4850	2362	2057	5746	6999	7349	5927	62975

\* (tous genres confondus)



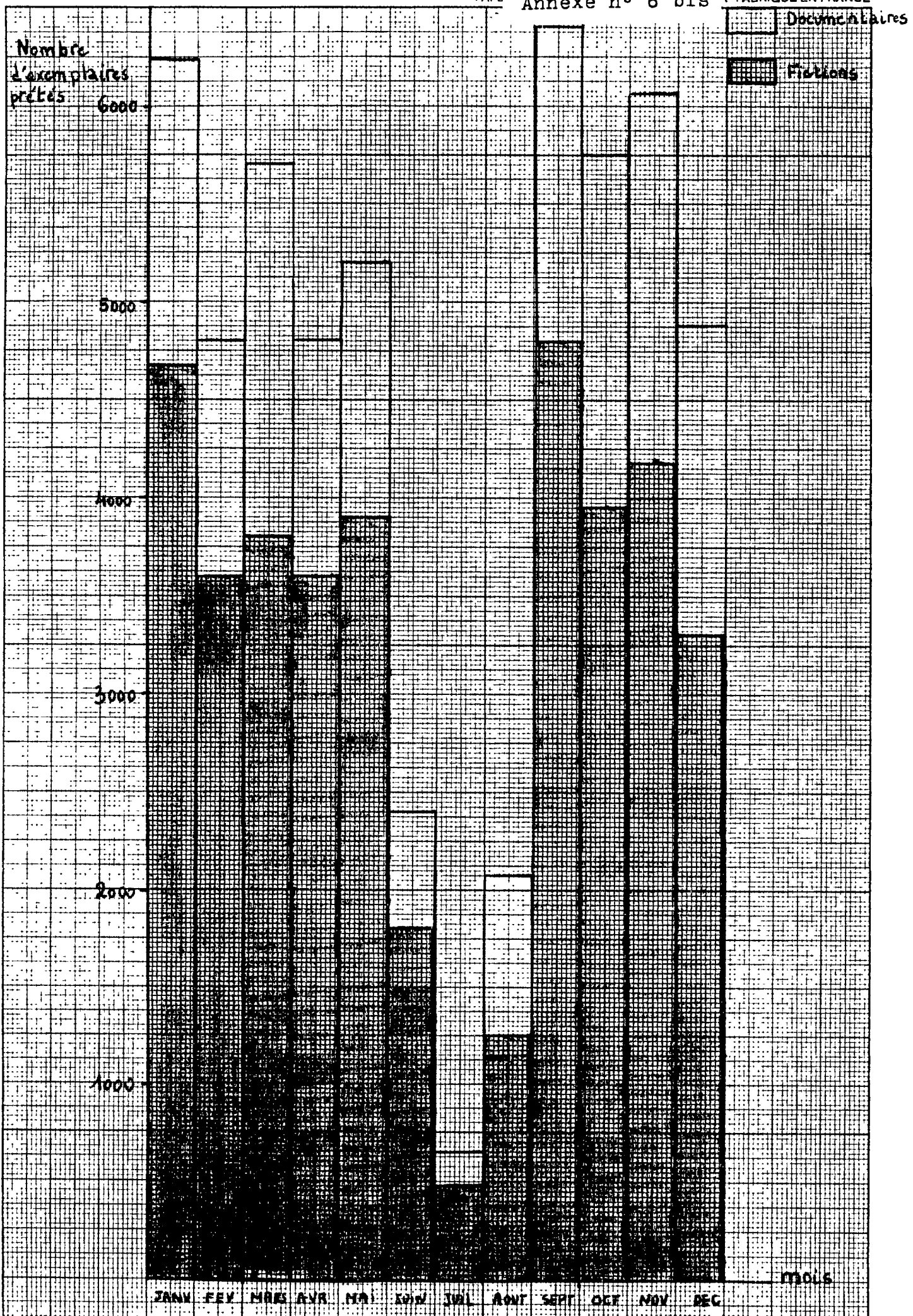
Nombre de livres empruntés



Evolution des emprunts considérés globalement  
 (tous genres confondus) au cours de l'année 1983.

Evolution des prêts collectifs  
au cours de l'année 1983 :  
part respective des Fictions  
et des documentaires.

Mois	JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	Total
<u>Fictions</u>	4680	3600	3800	3600	3900	1800	480	1248	4800	3941	4186	3291	39326
<u>Docu- mentaires</u>	1560	1200	1900	1200	1300	600	160	825	1600	1815	1883	1597	15640
<u>Total</u>	6240	4800	5700	4800	5200	2400	640	2073	6400	5756	6069	4888	54966



Evolution des prêts collectifs au cours de l'année 1983  
 Part respective des fictions et documentaires

Répartition des emprunts en fonction des genres

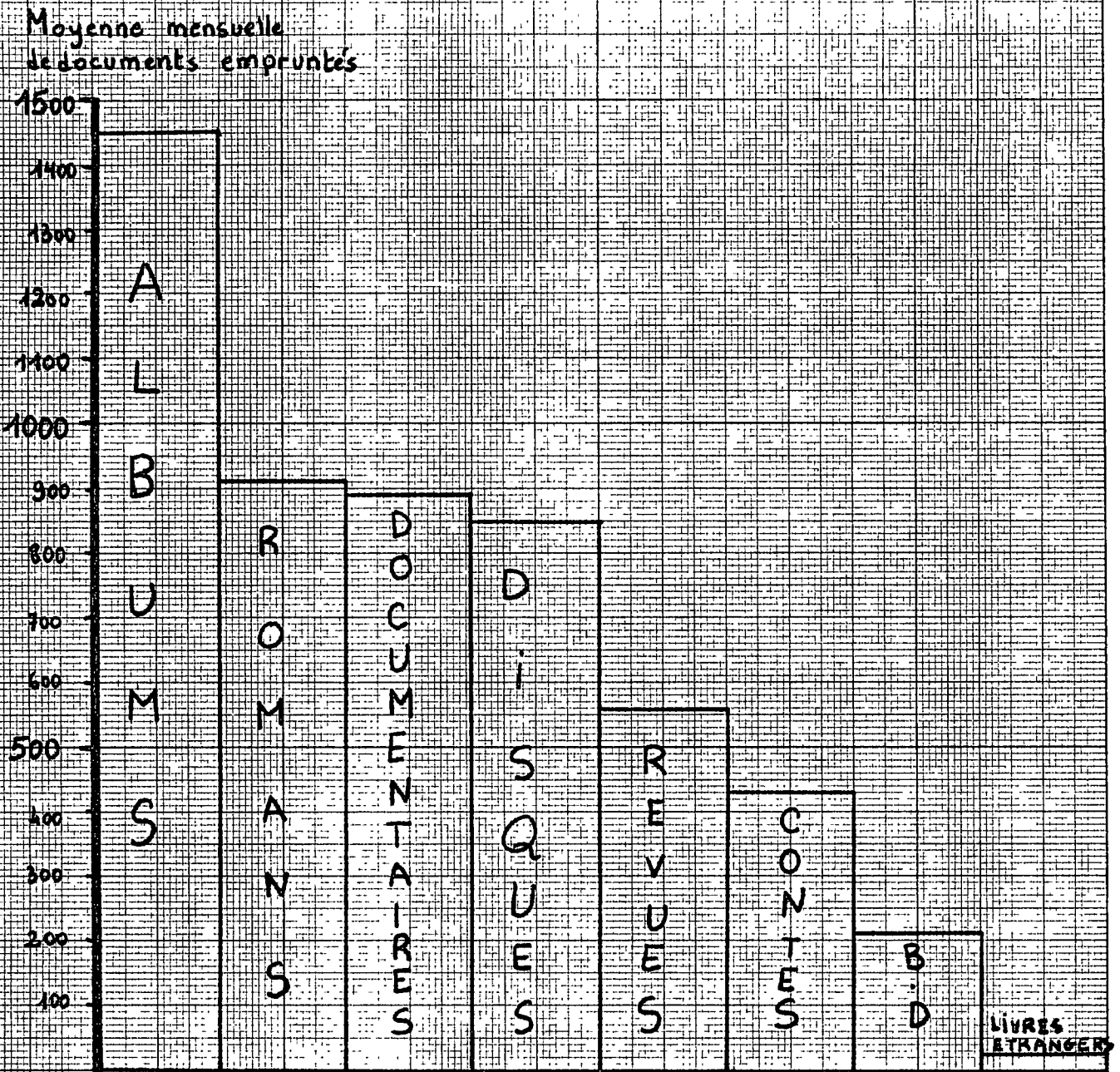
documentaires, au cours de l'année 1983 :

effectifs, pourcentages annuels et moyennes mensuelles par genre.

		- Genres documentaires								
		Albums	Romans	Documentaires	Disques	Revue	Contes	B. O *	Ouvrages étrangers	Total
EMPRUNTS	ANNUELS	17.478	10.951	10.672	10.184	6736	5166	1472	278	62957
	ANNUELS	27,80 %	17,40 %	16,95 %	16,17 %	10,70 %	8,20 %	2,34 %	0,44 %	
	MENSUELLES	1456,50	912,58	889,33	848,66	561,33	430,75	210,28	23,16	5246,41

\* avec la restriction que la bande dessinée est comptabilisée de mai à décembre seulement - cette période n'étant pas nécessairement représentative de l'emprunt de ce genre tout au long de l'année.





*Genève*

Répartition des emprunts par genre  
de documents, établie d'après  
les moyennes mensuelles d'emprunt de 1983

%	Genres	%
	livres étrangers	0,46%
	B.O	2,32%
	Contes	8,2%
	Revue	10,63%
	Dusques	16,17%
10%	Documentaires	16,95%
	Romans	17,33%
	Albums	27,79%
	Genres	

Répartition des emprunts

en fonction des genres de documents

d'après les pourcentages annuels de 1983

Q U E S T I O N N A I R E  
=====

Prénom :

Age :

Sexe :

Classe :

Profession des parents :

1) Est-ce que c'est la première fois que tu viens à la bibliothèque ?

Est-ce que tu y viens  très souvent

souvent

presque jamais

2) A quel âge as-tu commencé à fréquenter la bibliothèque ?

3) Comment l'as-tu connue ? (parents, école, en passant dans la rue ...)

4) Quand tu viens à la bibliothèque, combien de temps y restes-tu en général ?

5) Est-ce que tu viens à la bibliothèque, seul (e), de toi même ou bien accompagné (e) de quelqu'un ?

Qui ?

6) Pour quelles raisons fréquentes-tu la bibliothèque ?  
Qu'est-ce que tu viens y faire précisément ?

7) Est-ce qu'il t'arrive d'y rencontrer d'autres enfants ?

des camarades que tu connais déjà pour un rendez-vous

des enfants que tu ne connaissais pas avant, et dont tu fais la connaissance à la bibliothèque ?

### LIVRES ET REVUES

8) Quand tu viens à la bibliothèque :

c'est pour emprunter des livres (ou des revues) seulement

pour emprunter et pour lire sur place

pour lire sur place seulement

9) Est-ce que tu as des livres ou des revues à toi, chez toi ?

+ 10) Pourquoi viens-tu à la bibliothèque emprunter un livre ou une revue plutôt que de l'acheter ?

+ 11) Si tu empruntes, combien de livres, de revues empruntes-tu à chaque fois environ ?

+ 12) Est-ce qu'en général tu lis en entier ce que tu as emprunté ?



- + I3) Si tu n'as pas terminé un livre, demandes-tu à la bibliothécaire de pouvoir l'emprunter encore ?
- I4) Comment choisis-tu tes livres ou tes revues ? Est-ce que tu as déjà décidé à l'avance ce que tu vas prendre ? ou bien, c'est sur place, à la bibliothèque que tu choisis ?
- I5) Comment t'y prends-tu pour choisir un livre ou une revue ? (d'après le titre, l'auteur, les images, photos et couverture, d'après les conseils de quelqu'un, qui ?)
- I6) Est-ce que tes parents te donnent des conseils pour choisir un livre, une revue ?
- I7) Est-ce qu'il t'arrive de reprendre un livre :
- du même auteur :
  - de la même collection :
- I8) Est-ce qu'il t'arrive de relire un livre ou une revue que tu as déjà empruntée ?
- I9) Quel genre de livre préfères-tu ? Qu'est-ce qui te plaît dans ce genre de livre ?
- 20) Quels genres de livres aimes-tu lire aussi ?

21) Est-ce que tu utilises le fichier qui se trouve dans la salle :

- souvent
- de temps en temps
- jamais

22) Est-ce que tu parles quelque fois, avec la ou les bibliothécaires ? à quel sujet ? lui demandes-tu quelquefois conseils ou de l'aide ?

### DISCOTHEQUE

23) Est-ce que tu possède des disques que tes parents achètent spécialement pour toi ou tes frères et soeurs ?

24) Est-ce que tu utilises la discothèque ?  
- sinon, pourquoi ?

- si, oui, pourquoi viens-tu emprunter un disque plutôt que de l'acheter ?

25) Qui choisi les disques à la discothèque ?

- toi
- tes parents (est-ce que les disques qu'ils choissent te plaisent ?)
- ensemble

26) Est-ce que tu demandes quelquefois à la discothécaire de t'aider à choisir ?

ANIMATION

27) Est-ce que tu assistes à l'heure du conte ?

- souvent
- quelquefois
- jamais

- Si, non, pourquoi ?

- Si, oui, qu'est-ce qui te plaît, t'intéresse dans l'heure du conte ?

28) Assistes-tu aux expositions organisées par la bibliothèque-enfants ?

- souvent
- quelquefois
- jamais

- Si, non, pourquoi ?

- Si oui, qu'est-ce qui te plaît, t'intéresse dans les expositions ?

29) Qu'est-ce que tu aimes, qu'est-ce que tu apprécies en particulier à la bibliothèque ?

TABLEAU D'ANALYSE DE CONTENU DES QUESTIONNAIRES

Sujets	COMPORTEMENT DU LECTEUR - Questions générales -										LIVRES ET REVUES										DISCOTHEQUE				ANIMATION														
	Fréquence de fréquentation		1er contact avec la bb*	bb connue par quel intermédiaire?	Temps moyen passé à la bb	Accès à la bb	Utilisation de la bb	Nombre de livres	Achat/Bb	Nombre moyen de doc empruntés	Lecture complète des doc	Renouvellement de l'emprunt	Choix du livre	Critères de choix	Conseil des parents	Relectur	Genre préféré	Ce qu'ils aiment aussi	Utilisation du bickier	Contact avec les bocaliers	Utilisation de la discothèque (ou non). Motivations		Participation à l'heure du club		Participation aux expositions		Motivations à fréquenter la bb.												
	très souvent	souvent	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	à l'occasion	oui	non	souvent	quelque fois	jamais	souvent	quelque fois	jamais	Lieu de rencontre	contact avec bocaliers	La Lmc	cadre, organisat	Liberté de choix	Grand choix de documents					
8 ans	1																																						
9 ans	5																																						
10 ans	9																																						
11 ans	13																																						
12 ans	17																																						
13 ans	21																																						
14 ans	25																																						

\* bb. bibliothèque

--- lecture en place [ ] le maximum autorisé

• quelques

• (aventures, policiers etc...)

\* Certains croient que l'accès à la discothèque est payant ou bien ignorent les conditions de prêt.